



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Technique

Ecole Normale Supérieure



Centre d'Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)

BP. 10 963 - Tel : (+227) 20.31.53.45 ou (+227) 96 26 52 50 - Fax : (+227) 20.31.58.62.

NIAMEY- NIGER

<https://www.cea-ms4ssa.org>

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS FIRME)

Secteur : Enseignement supérieur

Référence de l'accord de financement : Crédit N° : 6511-NE ; Don N°D5340

AMI n° : 003/CEA/IEA-MS4SSA/2021

Dans le cadre de la construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, le **Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-Saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)** de l'Université Abdou Moumouni lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les Cabinets d'architectes ou bureaux d'ingénierie qui seront invités à acquiescer la Demande de proposition.

Le Cabinet ou Bureau sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) conformément aux procédures qui seront décrites dans la Demande de Proposition.

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquiescer gratuitement un jeu complet du dossier de candidature au Secrétariat de la Direction de l'Ecole Normale Supérieure, Université Abdou Moumouni de Niamey, Rive droite, Niamey ou par mail à l'adresse mail du CEA/IEA-MS4SSA ens.niger@gmail.com, les jours ouvrables de **9 heures à 12 heures** le matin et **16 heure à 18 heures** l'après-midi ou le télécharger sur le site web du CEA/IEA-MS4SSA : <https://www.cea-ms4ssa.org>

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées sous pli fermé au Secrétariat de la Direction de l'Ecole Normale Supérieure, Université Abdou Moumouni de Niamey, Rive droite, Niamey au plus tard **le jeudi 30 septembre 2021 10 heures**.

La liste de candidats présélectionnés sera communiquée au plus tard vingt cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès du responsable de passation de marché du CEA/IEA-MS4SSA en écrivant à : ens.niger@gmail.com du lundi au vendredi.

Signature :

Pr. MADOUGOU Saïdou

Le Directeur
du Centre

Contacts : - Tél. : (227) 96 26 52 50 - Email : ens.niger@gmail.com



Procès-Verbal d'ouverture des plis relatifs à la demande de proposition n°01/CEA/IEA-MS4SSA/UAM/2021 pour le recrutement d'un cabinet d'architecte ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et le contrôle au profit du CEA/IEA-MS4SSA/UAM.

L'an deux mil vingt et un et le vingt-quatre décembre à 10 h s'est tenue dans la salle de réunion du Rectorat de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, la réunion de la commission ad hoc chargée de l'ouverture des plis relatifs à la demande de proposition pour le recrutement d'un cabinet d'architecte ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et le contrôle au profit du CEA/IEA-MS4SSA/UAM.

Cette commission a été créée par arrêté N°823/Rect du 04 octobre 2021 et présidée par le Pr. DOUMMA Ali Secrétaire Général de l'Université Abdou Moumouni (SG/UAM),

Etaient présents :

Les Membres de la Commission:

- .HASSAN DAOUDA Aliou; Responsable de Passation des marchés Publics, secrétaire de la commission ;
- MME. Aissa SOUMAILA, représentante du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MES/R) ;
- Me. IBRAHIM SOUMAILA Adamou; Huissier de Justice ;

Les Membres de la Commission:

- M.Issoufou M.Bachard, représentant du Cabinet GRAIG ;
- M.Moussa Nassamou, représentant du cabinet ETAG ;
- M.Ibrahim Karimoun, représentant du Cabinet BATE International ;
- M. Salissou Harouna, représentant du cabinet BICS SARL.

L'ordre de jour de la réunion, comporte un (1) seul point : l'ouverture des plis

L'Ouverture des plis.

Après avoir vérifié le quorum, le président de la commission a rappelé que la présente séance est la suite de l'avis à manifestation d'intérêt n °01/CEA/IEA-MS4SSA/UAM/2021 au cours duquel quatre candidats ont été retenus et invités à soumettre des propositions techniques et financières.

En plus, le président de la commission a déclaré que quatre (04) plis ont été enregistrés. Tous ces plis ont été déposés dans le délai prescrit.

C'est ainsi que le président a demandé à l'Huissier de Justice de procéder à l'ouverture des quatre (04) plis ainsi que les offres techniques relatifs à la demande de proposition pour le recrutement d'un cabinet d'architecte ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et le

h d

contrôle. il a précisé que les offres financières ne seront pas ouvertes à la présente séance.

Après l'ouverture de chaque pli, l'huissier de justice lit à haute voix son contenu, notamment une enveloppe « offre technique » et une autre enveloppe « offre financière. »

Les enveloppes contenant les offres financières sont ouvertes par l'huissier de Justice, après l'ouverture de chaque enveloppes, il lit à haute voix son contenu, les différents tech qui composent l'offre technique. Le tableau suivant résume les résultats de l'ouverture des plis.

Tableau 1: résultat de l'Ouverture des plis

N°	Soumissionnaire	Tech-1	Tech-2	Tech-3	Tech-4	Tech-5	Tech-6	Tech-7	Tech-8	Tech-9	Tech-10	ARF	A/AR MP	CNF /NLJ	CNSS/ IT
1	GRAIC SARL (Société de Groupe d'Assistance Technique et d'ingénierie civile	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
2	Cabinet ETAG SARL	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	NF	NF	F	F
3	Cabinet BATE International	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	NF	NF
4	BICS SARL (Bureau d'Ingénierie Civile du Sahel	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F

F : Fourni ;

NF : Non fourni.

Tech-1: Lettre de soumission de la Proposition technique ;

Tech-2: Déclaration sur l'honneur du Candidat ;

Tech-3: Acte d'engagement du Candidat à respecter le code d'éthique ;

Tech-4: Organisation et expérience du Candidat ;

Tech-5: Observations et/ou suggestions du Candidat sur les Termes de référence, le personnel de contrepartie et les installations devant être fournies par l'Autorité contractante ;

Tech-6: Descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposé pour accomplir la mission ;

Tech-7: Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres ;

Tech-8: Modèle de Curriculum vitae (CV) pour le personnel clé proposé ;

Tech-9: Calendrier du personnel ;

Tech-10: Calendrier des activités (programme de travail).

ARF: Attestation de Régularité Fiscale;

A/ARMP: Attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics;

CNSS/IT: Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;

ANF/NLJ: Attestation de non faillite, Non liquidation Juridique

Après l'ouverture des quatre (04) plis, le président a remercié l'assistance pour leur présence tout en l'assurant que les offres seront transmises au comité d'experts indépendant pour l'analyse technique et l'évaluation qui est la prochaine étape du processus.

L'ordre du jour étant épuisé, le président levé la séance.

Fait à Niamey le jour, mois et an que dessus.

Ont signé :

Pr. DOUMMA Ali



MME. Aissa SOUMAILA

HASSAN DAÛDA Aliou



Me. IBRAHIM SOUMAILA Adamou.



Rapport d'Analyse et d'Evaluation des Offres techniques relatives à la DDP N°01/CEA/IEA-MS4SSA/UAM/2021 pour le recrutement d'un d'architectes ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et contrôle.

L'an deux mil vingt et un

et le vendredi vingt-quatre décembre à 11 heures 00mn

s'est tenue dans la salle de conseil de l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, la réunion du comité d'experts indépendant chargé de l'analyse et l'évaluation technique des offres relatives à la DP N°01/CEA/IEA-MS4SSA/UAM/2021, pour le recrutement d'un cabinet d'architectes ou bureau d'ingénierie pour l'étude architecturale et le suivi-contrôle des travaux des futurs bâtiments du centre CEA/IEA-MS4SSA de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, créé par arrêté N°0624/Rectorat du 04 Octobre 2021.

Etaient présents :

- 1) Dr. Abdou ALI Ibrahim, Expert
- 2) Mr. Mahamadou Saley, Expert
- 3) Dr. Oumarou HALLOU, Expert

L'ordre du jour de la réunion comporte deux points essentiels :

- La vérification de la conformité des dossiers de candidatures ;
- L'Examen des critères de qualification ;

➤ **La vérification de la composition des dossiers de Candidatures.**

Quatre (4) offres physiques ont été reçues par la commission d'ouverture des plis, puis transmises au comité d'experts indépendant pour l'évaluation technique en vue de leurs qualifications pour l'évaluation financière. Il s'agit des offres Physique de :

- 1 BICS SARL (Bureau d'Ingénierie Civile du Sahel) -BP : 123,
Tel : 89707070/85757575/81181818
- 2 Cabinet BATE International -BP : 177, Tel : 20352835/96000049
- 3 GRAIC SARL (Société de Groupe d'Assistance Technique et d'ingénierie civile) -BP : 2141, Tel : 96963132/90963895
- 4 Cabinet ETAG SARL -BP : 2821, Tel : 96966168/90972167

Les documents énumérés dans la DP auxquels les candidats doivent se conformer sont consignés dans le tableau ci-dessous.

d m ky

Tableau 1 : Vérification de la conformité des offres techniques (Tech) :

N°	Soumissionnaire	Tech-1	Tech-2	Tech-3	Tech-4	Tech-5	Tech-6	Tech-7	Tech-8	Tech-9	Tech-10	ARF	A/ARMP	CNF/NLJ	CNSS/IT	Inscription à l'ordre à jour
1	GRAIC SARL (Société de Groupe d'Assistance Technique et d'ingénierie civile)	FC	FC	FC	FC	FC	FC									
2	Cabinet ETAG SARL	FC	NF (facultatif voir PV réunion)	NF (facultatif voir PV réunion)	FC	FC	FC									
3	Cabinet BATE International	FC	FC	FC	NF (facultatif voir PV réunion)	NF (facultatif voir PV réunion)	FC									
4	BICS SARL (Bureau d'Ingénierie Civile du Sahel)	FC	FC	FC	FC	FC	FC									

NF : Non fourni ; FNC : Fourni non conforme ; FC : Fourni conforme ; NF (facultatif à ce stade du processus, voir PV réunion)

Tech-1. Lettre de soumission de la Proposition technique

Tech-2. Déclaration sur l'honneur du Candidat

Tech-3. Acte d'engagement du Candidat à respecter le code d'éthique

Tech-4. Organisation et expérience du Candidat

Tech-5. Observations et/ou suggestions du Candidat sur les Termes de référence, le personnel de contrepartie et les installations devant être fournies par l'Autorité contractante

Tech-6. Descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposé pour accomplir la mission

Tech-7. Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres

Tech-8. Modèle de Curriculum vitae (CV) pour le personnel clé proposé

Tech-8. Calendrier du personnel

Tech-10. Calendrier des activités (programme de travail)

Documents administratifs (ARF, A/ARMP ; CNSS/IT ; ANF/NLJ)

✓ **L'Examen des critères de qualification :**

Il s'agit à ce niveau de vérifier les offres des candidats qui ont satisfait les critères de qualifications conformément aux critères définis dans la DDP

2 M M

Tableau : Analyse de la qualification des candidats

Soumissionnaires	GRAIC SARL	ETAG SARL	Cabinet BATE International	BICS SARL
Critères d'évaluation des candidats				
Inscription à un ordre de la profession (La non soumission de cette attestation entrainera le rejet de l'offre du candidat)				
Inscription du candidat sur le tableau de l'ordre des ingénieurs Génie Civil du Niger (OIGCN) ou Ordre des Architectes, il doit prouver son inscription pour l'année en cours (2021)	F	F	F	F
Qualification (100 pts)				
I Expériences des candidats (15 pts)	10	10	11	11
1.1 Le BE et/ou Cabinet d'architectes a achevé au moins trois (03) projets de référence au cours des cinq (05) dernières années en BTP fournir les attestations de bonne fin d'exécution et copies des pages de garde et signatures des contrats enregistrés (10 pts)	10	10	10	10
1.2 Projets similaires supplémentaire dont 5 pts par projet justifie au cours des cinq (05) dernières années en BTP fournir les attestations de bonne fin d'exécution et copies des pages de garde et signatures des contrats enregistrés (1 pts par projet supplémentaire, avec un maximum de 5 projets)	0	0	1	1
II Organisation et méthodologie d'exécution des travaux (30 pts)	22	23	22	21
Approche technique et méthodologie 20 points				
2.1 Compréhension et description du projet (5 points)	3	3	3	3
Approche méthodologique (8 points)	6	7	6	5
Prise en compte des résultats attendus (7 points)	6	6	6	6
Plan de travail 10 points				
plan de travail non pertinent				
plan de travail moyennement pertinent	7	7	7	7
plan de travail pertinent				
plan de travail très pertinent				
II Personnel clé (49 pts)	49	49	49	49

2.1	<p>Chef de mission : Avoir au moins un diplôme d'Architecte ou ingénierie (BAC+5 minimum) ayant cinq (05) ans d'expérience dans la conduite des missions d'études en conception architecturale pour la construction de bâtiments et aménagements divers/Il doit disposer des connaissances techniques lui permettant d'intervenir dans tous les domaines de la construction et avoir effectué au moins trois (03) missions similaires</p> <p>Formation Architecte (BAC+5 minimum) : 1 point</p> <p>Expérience en conduite des missions d'études en conception architecturale pour la construction de bâtiments et aménagements divers: 5 points (1 point par année)</p> <p>-Expérience en suivi et contrôle des travaux de construction de bâtiment administratif (Bureau), académique (salle de cours) et de recherche (Laboratoire) : 3 points (1 point par mission) ;</p> <p>-Expérience locale (en matière d'étude architecturale et du suivi contrôle des travaux de bâtiment réalisés au Niger) : 2 points (1 point par mission)</p> <p>-Expérience d'encadrement et de direction en matière d'étude architecturale et du suivi contrôle des travaux de bâtiment : 1 point</p> <p>(Total = 12 pts)</p>	12	12	12	12
2.2	<p>Un Ingénieur génie civil (BAC+5 ans minimum) ayant cinq (05) ans d'expérience minimum en études d'ingénierie dans le domaine du BTP (étude de bâtiments, et aménagements divers) et avoir effectué au moins (03) missions similaires.</p> <p>Formation (diplômé de d'ingénierie civil BTP BAC +5) : 1 point</p> <p>Expérience d'ordre général en matière d'étude architecturale et du suivi contrôle des travaux de bâtiment: 3 points (1 point par mission)</p> <p>Expérience en suivi et contrôle des travaux de construction de bâtiment administratif (Bureau), académique (salle de cours) et de recherche (Laboratoire): 3 points (1 point par mission)</p> <p>Expérience locale (en matière d'étude architecturale et du suivi contrôle des travaux de bâtiment réalisés au Niger) : 4 points (2 point par mission)</p> <p>(Total =11 pts)</p>	11	11	11	11

<p>2.3 Un Ingénieur Hydrologue/Hydraulicien (BAC+5 ans minimum ou équivalent) ayant cinq (5) ans d'expérience en matière de conception/d'études hydrologique/hydraulique, aménagement urbains, d'ouvrages d'assainissement en milieu urbain, de drainage de bâtiment et avoir effectué au moins trois (03) missions similaires. Formation (BAC+5 ans minimum ou équivalent) : 1 point Expérience en matière de conception/d'études hydrologique/hydraulique, aménagement urbains, d'ouvrages d'assainissement en milieu urbain, de drainage de) : 9 points (3 point par mission) ; (Total= 10 pts)</p>	10	10	10	10	10
<p>2.4 Un Ingénieur topographe ayant au moins cinq (5) ans d'expérience en matière d'études et de conception dans le domaine du BTP et avoir effectué au moins trois (03) missions similaires <i>Formation (BAC+5 ans minimum ou équivalent) : 1 point</i> Expérience en matière d'études et de conception dans le domaine du BTP : 1 point Effectué au moins trois (03) missions similaires : 3 points (1 point par mission) (Total= 4 pts)</p>	4	4	4	4	4
<p>2.5 Un Ingénieur en génie électrique (BAC+ 5ans minimum ou équivalent) ayant au moins cinq (5) ans d'expérience en étude de réseaux électriques, sécurité incendie et en étude et pose d'équipements électrique et solaire. Il doit justifier au moins trois (3) missions similaires. Formation (BAC+ 5ans minimum ou équivalent) : 1 point ayant au moins cinq (5) ans d'expérience en étude de réseaux électriques, sécurité incendie et en étude et pose d'équipements électrique et solaire. Il doit justifier au moins trois (3) missions similaires. (Total= 6 pts)</p>	6	6	6	6	6
<p>2.6 Un Dessinateur/Métreur technicien (minimum BEP) ayant cinq (5) ans d'expérience minimum en dessin d'architecture, aménagements etc./métré et avoir effectué au moins (3) missions similaires. Formation (BEP ou équivalent en architecture/ dessin) : 1 point, Expérience générale de 5 ans : 2 points, Expérience minimum en dessin d'architecture, aménagements etc. /métré et avoir effectué au moins (3) missions similaires : 3 points (1 points par mission). (Total= 6pts)</p>	6	6	6	6	6
<p>III Moyens Matériels (6 pts)</p>	6	6	6	6	6

x m. 20

3.1	matériel roulant (03 pts) Matériel roulant composés d'un véhicule 4x4 (justifier par une carte grise) 3 points	3	3	3	3
3.2	matériel informatique (03 pts) Matériels informatiques (ordinateurs portables et logiciels spécialisés : Autocad, ArciCAD, Robot, Sketch Up, COVADIS, LISCAD, Punch Pro ou similaire, etc...)	3	3	3	3
	TOTAL DES POINT SUR 100 PTS	87	88	88	87

NB : le comité d'experts a été indulgent sur l'analyse de la qualification du personnel de tous les candidats.

Conclusion :

Conformément au PV de la réunion du 16/12/2021 et à la section III de la DP qui stipule que « les offres techniques qui n'ont pas atteint cette note minimale de 80 points seront écartées et leurs offres financières ne seront pas examinées et leurs seront retournées », tous les quatre (4) candidats sont retenus pour l'analyse de l'offre financière.

Fait à Niamey le jour, mois et an que dessus

Ont signé

Dr. ABDOU ALI Ibrahim



Mr. Mahamadou SALEY



Dr. Oumarou HALILOU



Procès-Verbal d'évaluation des offres Techniques relatives à la demande de proposition n °01/CEA/IEA-MS4SSA/UAM/2021 pour le recrutement d'un cabinet d'architectes ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et contrôle au profit du CEA/EIA-MS4SSA.

L'an deux mil vingt –et- un

et le mardi vingt –huit décembre à seize heures trente minutes,
s'est tenue dans la salle de réunion du Rectorat de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, la séance plénière de la commission ad' hoc chargée de l'ouverture des plis relatifs à l'avis d'appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'architecte ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et contrôle au profit du CEA/EIA-MSS4/UAM en vue de l'examen et la validation du rapport du comité d'experts indépendant.

Cette commission a été créée par arrêté N°623/Rect du 04 octobre 2021 et présidée par le Pr. DOUMMA Ali, Secrétaire Général de l'Université Abdou Moumouni (SG/UAM),

Etaient présents :

Les Membres de la Commission:

- M. HASSAN DAOUDA Aliou responsable de passation des marchés, secrétaire de la commission ;
- MME. Aissa SOUMAILA : représentante du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Me IBRAHIM SOUMAILA Adamou : Huissier de Justice ;

L'ordre de jour de la réunion, comporte un (1) seul point : l'examen et adoption du rapport du comité d'experts indépendant chargé de l'analyse et de l'évaluation technique des offres relatives au recrutement d'un cabinet d'architecte ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et contrôle au profit du CEA/EIA-MSS4/UAM.

Après la présentation, l'examen et l'adoption du rapport du comité d'experts indépendant chargé de l'analyse et de l'évaluation techniques des offres, la commission a retenu pour l'étape de l'ouverture et l'évaluation des offres financières, les candidats dont les noms suivent :

<u>Soumissionnaire</u>	<u>Note</u>
<i>GRAIC SARL (Société de Groupe d'Assistance Technique et d'ingénierie civile)</i>	87/100
<i>Cabinet ETAG SARL</i>	88/100
<i>Cabinet BATE International</i>	88/100
<i>Cabinet BICS SARL (Bureau d'Ingénierie Civile du Sahel)</i>	87/100

L'ordre du jour étant épuisé le président a levé la séance

Ont signé :

Fait à Niamey le jour, mois et an que dessus.


Pr. DOUMMA Ali


M. HASSAN DAOUDA ALIOU


MME. Aissa SOUMAILA


Me. IBRAHIM-SOUMAILA Adamou

Procès-Verbal d'ouverture des offres financières relatives à la demande de Proposition n°01/CEA/IEA-MS4SSA/UAM/2021 pour le recrutement d'un cabinet d'architecte ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et contrôle au profit du CEA/IEA-MSS4.

L'an deux mil vingt-et-un

et le trente et un décembre à seize heures trente, s'est tenue dans la salle de réunion du Rectorat de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, la réunion de la commission ad hoc chargée de l'ouverture des plis relatif à l'avis d'appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'architecte ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et contrôle au profit du CEA/IEA-MS4SSA/UAM.

Cette commission a été créée par arrêté N°623 /Rect du 04 octobre 2021 et présidée par le Pr. DOUMMA Ali, Secrétaire Général de l'Université Abdou Moumouni.

Etaient présents

Les Membres de la Commission:

- M. HASSAN DAOUDA Aliou, responsable de passation des marchés, secrétaire de la commission ;
- MME. Aissa SOUMAILA : représentante du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Me IBRAHIM SOUMAILA Adamou : Huissier de Justice ;

Les Membres de la Commission:

- M. Issoufou M. Bachard, représentant du Cabinet GRAIG ;
- M. Moussa Nassamou, représentant du cabinet ETAG ;
- M. Ibrahim Karimoun, représentant du Cabinet BATE International ;
- M. Salissou Harouna, représentant du cabinet BICS SARL.

L'ordre de jour de la réunion, comporte un (1) seul point : l'ouverture des offres financières.

Avant de procéder à l'ouverture, le président a rappelé que la présente séance fait suite aux résultats de l'évaluation des offres techniques relative à la demande de proposition (DP) N° : 01/CEA/IEA-MS4SSA/UAM/2021 pour le recrutement d'un cabinet d'architecte ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et le contrôle au profit du CEA/IEA-MS4SSA/UAM. Selon ces résultats quatre (04) Candidats sur quatre (04) ont reçu la note technique requise (80/100) pour être retenus pour la suite de l'évaluation il s'agit de :

- ✓ *GRAIC SARL (Société de Groupe d'Assistance Technique et d'ingénierie civile): 88/100 ;*
- ✓ *Cabinet ETAG SARL: 88/100 ;*
- ✓ *Cabinet BATE International : 87/100 ;*
- ✓ *BICS SARL (Bureau d'Ingénierie Civile du Sahel) : 87/100 .*

Par conséquent, l'ouverture des offres financière va concerner les quatre candidats cité ci-dessus ;

C'est ainsi que le président a demandé à l'Huissier de Justice de procéder à l'ouverture des quatre (04) offres financières relatives à la demande de propositions (DP) N° : 01/CEA/IEA-MS4SSA/UAM/2021 pour le recrutement d'un cabinet d'architecte ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et contrôle.

Après l'ouverture de chaque pli, l'huissier de justice lit à haute voix le montant de la proposition financière. Le tableau suivant résume les résultats de cette ouverture.

Tableau : Résultat de l'Ouverture des offres financières

N°	Soumissionnaire	Offre financière proposé et lue publiquement en FCFA
1	GRAIC SARL (Société de Groupe d'Assistance Technique et d'ingénierie civile	42 311 045 TTC
2	Cabinet ETAG SARL	42 483 000 TTC
3	Cabinet BATE International	20 405 525 TTC ↵
4	BICS SARL (Bureau d'Ingénierie Civile du Sahel	63 055 079 TTC ↵

Après l'ouverture des quatre (04) offres financières dont les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessus, le président a remercié l'assistance pour sa présence tout en l'assurant que les offres seront transmises au comité d'experts indépendant pour l'analyse et l'évaluation technique qui est la prochaine étape du processus.

L'ordre du jour étant épuisé le président a levé la séance.

Fait à Niamey le jour, mois et an que dessus.

Ont signé :



Pr DOUMMA Ali



M. HASSAN DAOUA Aliou



MME. Aissa SOUMAILA



Me IBRAHIM SOUMAILA Adamou

Annexe : Rapport d'Analyse et d'Evaluation des offres financières relatives à la DDP N°01/CEA/IEA-MS4SSA/UAM/2021 pour le recrutement d'un d'architectes ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et contrôle.

Tableau I : Vérification des calculs
I- BICS

N°	INTITULE	ETUDES						Prestations Prévués		Montant
		U	O T	OF	Qté Corrigée	PU				
I. HONORAIRES										
1.1	Chef de mission, Architecte	mois	1	1	1	1	650 000		650 000	650 000
1.2	Ingénieur Structure	mois	0,7	0,75	0,75	0,75	650 000		650 000	487 500
1.3	Ingénieur Electricien	mois	0,7	0,75	0,75	0,75	500 000		500 000	375 000
1.4	Ingénieur Hydraulicien	mois	0,7	0,75	0,75	0,75	500 000		500 000	375 000
1.5	Equipe Topo	mois		0,33	0,33	0,33	250 000		250 000	82 500
	Equipe Labo	mois		0,5	0,5	0,5	350 000		350 000	175 000
1.6	<i>Ingénieur Métreur</i>	mois	0,47	0,5	0,5	0,5	375 000		375 000	187 500
1.7	Ingénieur Géotechnicien	mois	0,47	0,5	0,5	0,5	500 000		500 000	250 000
1.8	Personnel d'appui	mois	1	1	1	1	200 000		200 000	200 000
1.9	Environnementaliste	mois	0,23	0,25	0,25	0,25	500 000		500 000	125 000
1.10	<i>Ingénieur dessinateur</i>	mois	1	1	1	1	375 000		375 000	375 000
1.11	<i>Ingénieur Topo</i>	mois	0,33	0,33	0,33	0,33	500 000		500 000	165 000
Sous - total I										
II. TRANSPORT / LOGISTIQUES										
2.1	véhicule	mois		1	1	1	400 000		400 000	400 000
2.2	Carburant + lubrifiant	mois		1	1	1	150 000		150 000	150 000
2.3	Communication + divers	mois		1	1	1	75 000		75 000	75 000
2.4	Matériel Topo et Informatique	mois		1	1	1	150 000		150 000	150 000
2.5	Matériel Géotechnique	mois		1	1	1	200 000		200 000	200 000
2.6	Consommables de bureau	mois		1	1	1	50 000		50 000	50 000
2.7	Frais de siège	mois		1	1	1	100 000		100 000	100 000
2.9	Location bureaux	mois		1	1	1	100 000		100 000	100 000
Sous - total 2										
III. PRODUCTION DOCUMENTS ET PLANS										
3.1	Edition APS APD DAO	FF	1	1	1	1	500000		500000	500000
Sous - total 3										
TOTAL ETUDES									5 172 500	500 000
										1 225 000

CONTRÔLE									
N°	INTITULE	Prestations Prévues							
		U	O T	OF	Qté Corrigée	PU	Montant		
I. HONORAIRES									
1.1	Chef de mission, Ingénieur génie civil	mois	10	4	10	650 000	6 500 000		
1.2	Architecte	mois	1,5	0,5	1,5	650 000	975 000		
1.3	Ingénieur Electricien	mois	1,5	0,5	1,5	500 000	750 000		
1.4	Ingénieur Hydraulicien	mois	1,5	0,5	1,5	500 000	750 000		
1.5	Technicien contrôleur	mois	10	10	10	250 000	2 500 000		
1.6	<i>Equipe Labo</i>	mois		0,5	0,5	350 000	175 000		
1.7	Géotechnicien	mois	1,5	0,5	1,5	500 000	750 000		
1.8	Personnel d'appui	mois	10	10	10	100 000	1 000 000		
1.9	Environnementaliste	mois	1,5	0,5	1,5	500 000	750 000		
1.10	<i>Equipe Topo</i>	mois		0,5	0,5	250 000	125 000		
1.11	Ingénieur Topo	mois	2	0,5	2	500 000	1 000 000		
Sous - total I									
15 275 000									
II. TRANSPORT / LOGISTIQUES									
2.1	véhicule	mois	10	10	10	200000	2 000 000		
2.2	Fonctionnement Véhicule (Carburant + lubrifiant)	mois	10	10	10	75000	750 000		
2.3	Frais de communication + divers	mois	10	10	10	50000	500 000		
2.4	Consommables de bureau	mois	10	10	10	25000	250 000		
Sous - total 2									
3 500 000									
III. EDITION RAPPORT MENSUEL									
3.1	Edition rapport mensuel	mois	10	10	10	50000	500000		
Sous - total 3									
500 000									
TOTAL CONTRÔLE									
19 275 000									

Récapitulatif	
BET	BICS
Montant ETUDES	5 172 500
Montant CONTRÔLE	19 275 000
MPNTANT TOTAL HT	24 447 500
TVA (19%)	4 645 025
MONTANT TOTAL TTC	29 092 525,00

2- BATE International

		ETUDES					Prestations Prévués		
N°	INTITULE	U	O T	OF	Qté Corrigée	PU	Montant		
I. HONORAIRES									
1.1	Chef de mission, Architecte	mois	1	1	1	1 500 000	1 500 000	1 500 000	
1.2	Ingénieur GC	mois	0,7	0,7	0,7	1 276 275	1 276 275	893 393	
1.3	Ingénieur Electricien	mois	0,33	0,33	0,33	1 275 275	1 275 275	420 841	
1.4	Ingénieur Hydraulicien	mois	0,5	0,5	0,5	1 276 275	1 276 275	638 138	
1.6	<i>Dessinateur Métreur</i>	mois	0,5	0,5	0,5	450 450	450 450	225 225	
1.8	Personnel d'appui	mois	1	1	1	550 000	550 000	550 000	
1.11	Ingénieur Topo	mois	0,33	0,33	0,33	1 275 275	1 275 275	420 841	
Sous - total I							4 648 437		
II. TRANSPORT / LOGISTIQUES									
2.1	véhicule	mois			2	400 000	400 000	800 000	
2.3	Communication + divers	mois			1	100 000	100 000	100 000	
2.4	Matériel Topo et Informatique	mois			1	1 500 000	1 500 000	1 500 000	
2.5	Matériel Géotechnique	mois			1	1 000 000	1 000 000	1 000 000	
2.7	Local bureaux - Siege	mois			1	200 000	200 000	200 000	
2.9	Local bureaux	mois			1	350 000	350 000	350 000	
Sous - total 2							3 950 000		
III. PRODUCTION DOCUMENTS ET PLANS									
3.1	Edition APS APD DAO	FF	1	1	1	1500000	1500000	1 500 000	
Sous - total 3							1 500 000		
TOTAL ETUDES							10 098 437		

CONTRÔLE

N°	INTITULE	Prestations Prévues						Montant
		U	O T	OF	Qté Corrigée	PU		
HONORAIRES								
I.								
1.1	Chef de mission, Ingénieur génie civil	mois	11	11	11	1 276 275	14 039 025	
1.2	Architecte	mois	5	5	5	1 200 000	6 000 000	
1.3	Ingénieur Electricien	mois	3	3	3	950 000	2 850 000	
1.4	Ingénieur Hydraulicien	mois	0	0	0	500 000	0	
1.5	Technicien contrôleur	mois	10	10	10	600 000	6 000 000	
1.6	Equipe Labo	mois	3	3	3	500 000	1 500 000	
1.7	Géotechnicien	mois				500 000	0	
1.8	Personnel d'appui	mois	10	10	10	550 000	5 500 000	
1.9	Environnementaliste	mois				500 000	0	
1.10	Equipe Topo	mois	3	3	3	500 000	1 500 000	
1.11	Ingénieur Topo	mois	0	0	0	0	0	
Sous - total 1								
II.							37 389 025	
TRANSPORT / LOGISTIQUES								
2.1	véhicule +Fonctionnement	mois	10	10	10	150000	1 500 000	
2.2	Fonctionnement Véhicule (Carburant + lubrifiant)	mois				75000	0	
	Mise à disposition de matériels et Equipement							
2.3	Frais de communication	mois	10	10	10	100000	1 000 000	
	Consommables de bureau							
2.4	Location et fonctionnement de bureaux et locaux	mois	10				0	
Sous - total 2								
III.							2 500 000	
EDITION RAPPORT MENSUEL								
3.1	Edition rapport mensuel	mois	10	10	10	300000	3 000 000	
Sous - total 3								
TOTAL CONTRÔLE								
							42 889 025	

Récapitulatif	
BET	BATE
Montant ETUDES	10 098 437
Montant CONTRÔLE	42 889 025
MPNTANT TOTAL HT	52 987 462
TVA (19%)	10 067 618
MONTANT TOTAL TTC	63 055 079,19

3- CRAIG SARL

N°	INTITULE	ETUDES						Prestations Prévues	
		U	O T	OF	Qté Corrigée	PU	Montant		
HONORAIRES									
I.									
1.1	Chef de mission, Architecte	mois			0,7	1 500 000			1 050 000
1.2	Ingenieur Structure	mois			0,7	1 500 000			1 050 000
1.3	Ingenieur Electricien	mois			0,5	700 000			350 000
1.4	TS etc	mois			0,7	400 000			280 000
1.6	<i>Dessinateur Metreur</i>	mois							0
1.8	Personnel d'appui	mois			0,6	800 000			480 000
	Equipe Labo	mois			0,5	750 000			375 000
1.11	Ing Topo	mois			0,5	600 000			300 000
Sous - total I									
II.									3 885 000
TRANSPORT / LOGISTIQUES									
2.1	véhicule	mois			1,33	750 000			997 500
2.3	Communication + divers	mois			1	25 000			25 000
2.4	Materiel Topo et Informatique	mois			0,33	350 000			115 500
2.5	Materiel Géotechnique	mois			0,33	250 000			82 500
2.7	Local bureaux - Siege	mois			1	100 000			100 000
2.9	Local bureaux	mois			1	100 000			100 000
Sous - total 2									
III.									1 420 500
PRODUCTION DOCUMENTS ET PLANS									
3.1	Edition APS APD DAO	FF	1		1	250000			250000

Sous - total 3		250 000
TOTAL ETUDES		5 555 500

		CONTRÔLE							
N°	INTITULE	Prestations Prévués						Montant	
		U	O T	OF	Qté Corrigée	PU			
HONORAIRES									
I.									
1.1	Chef de mission, Ingénieur génie civil	mois			10	1 000 000		10 000 000	
1.3	Ingenieur Electricien	mois						0	
1.4	Ingenieur Hydraulicien	mois						0	
1.5	Technicien contrôleur	mois			10	500 000		5 000 000	
1.6	<i>Equipe Labo</i>	mois			1	500 000		500 000	
1.7	Géotechnicien	mois						0	
1.8	Personnel d'appui	mois			10	150 000		1 500 000	
1.9	Environnementaliste	mois						0	
1.10	<i>Equipe Topo</i>	mois			1	500 000		500 000	
1.11	Ing Topo	mois						0	
Sous - total 1									
TRANSPORT / LOGISTIQUES									
II.									
2.1	véhicule +Fonctionnement	mois			10	450000		4 500 000	
2.2	véhicule CM +Fonctionnement	mois			10	500000		5 000 000	
2.3	Frais de communication	mois			10	25000		250 000	
2.4	Location bureau	mois			10	100000		1 000 000	
2.5	Communication	mois			10	25000		250 000	
2.6	Location bureau de fonctionnement	mois			10	100000		1 000 000	
Sous - total 2									
12 000 000									
III.									
3.1	Edition rapport mensuel	mois			10	50000		500000	
Sous - total 3									
TOTAL CONTRÔLE									
							30 000 000	500 000	

Récapitulatif	
BET	GRAIC
Montant ETUDES	5 555 500
Montant CONTRÔLE	30 000 000
MONTANT TOTAL HT	35 555 500
TVA (19%)	6 755 545
MONTANT TOTAL TTC	42 311 045,00

4- ETAG SARL

ETUDES

N°	INTITULE	Prestations Prévuees					
		U	O T	OF	Qté Corrigée	PU	Montant
I. HONORAIRES							
1.1	Chef de mission, Architecte	mois			1	1 500 000	1 500 000
1.2	Ingénieur GC	mois			1	1 200 000	1 200 000
1.3	Ingénieur Electricien	mois			1	1 200 000	1 200 000
1.4	Ingénieur Hydraulicien	mois			1	1 200 000	1 200 000
1.5	<i>Dessinateur Métreur</i>	mois			1	500 000	500 000
1.6	Persomnel d'appui	mois			1	500 000	500 000
1.7	Equipe Labo	mois			1	400 000	400 000
1.8	Ingénieur Topo	mois			1	1 200 000	1 200 000
Sous - total 1							7 700 000
II. TRANSPORT / LOGISTIQUES							
2.1	véhicule	mois			1	1 800 000	1 800 000
2.2	Communication + divers	mois			1	100 000	100 000
2.3	Matériel Topo et Informatique	mois			1	200 000	200 000
2.4	Matériel Géotechnique	mois			1	200 000	200 000
2.5	Local bureaux	mois			1	100 000	100 000
Sous - total 2							2 400 000
III. PRODUCTION DOCUMENTS ET PLANS							
3.1	Edition APS APD DAO	FF	1		1	400000	400000
Sous - total 3							400 000

TOTAL ETUDES	10 500 000
---------------------	-------------------

		CONTRÔLE					
N°	INTITULE	Prestations Prévues					
		U	OT	OF	Qté Corrigée	PU	Montant
		HONORAIRES					
I.							
1.1	Chef de mission, Ingénieur génie civil	mois			4	1 200 000	4 800 000
1.2	Ingénieur Electricien	mois			2	1 200 000	2 400 000
1.3	Technicien contrôleur	mois			10	400 000	4 000 000
1.4	<i>Equipe Topo</i>	mois			1	500 000	500 000
		Sous - total 1					
II.							
		TRANSPORT / LOGISTIQUES					
2.1	véhicule +Fonctionnement	mois			4	1050000	4 200 000
2.2	Frais de communication	mois			10	500000	5 000 000
2.3	Location et fonctionnement de bureau et locaux	mois			10	100000	1 000 000
		Sous - total 2					
III.							
		EDITION RAPPORT MENSUEL					
3.1	Edition rapport mensuel	mois			11	300000	3300000
		Sous - total 3					
		TOTAL CONTRÔLE					
						25 200 000	3 300 000

Récapitulatif	
BET	ETAG
Montant ETUDES	10 500 000
Montant CONTRÔLE	25 200 000
MONTANT TOTAL HT	35 700 000
TVA (19%)	6 783 000
MONTANT TOTAL TTC	42 483 000,00

Récapitulatif général

BET	Offre Financière (FCFA)	Offre Financière Corrigée (FCFA)
BICS	20 405 525	29 092 525
GRAIC	42 311 045	42 311 045
ETAG	42 483 000	42 483 000
BATE	63 055 079	63 055 079

- La très faible offre de BICS

La formule utilisée pour établir les notes financières est la suivante : $S = St * T\% + Sf * P\%$, Sf= score financier, St = score technique, T= pondération technique et P= pondération financière

Soit $Sf = 100 \times Fm / F$, Sf étant la note financière, Fm le montant de la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée. Les poids respectifs attribués aux Propositions technique et financière sont : T = 0,70 et P = 0,30

Fait à Niamey le Mardi 24 Décembre 2021.

Ont signé

Dr. ABDOU ALI Ibrahim



Mr. Mahamadou SALEY



Dr. Oumarou HALILOU



Procès-Verbal d'attribution du marché relatif au recrutement d'un cabinet d'architecte ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et contrôle au profit du CEA/IEA-MS4SSA /UAM.

L'an deux mil vingt-deux

et le vendredi dix juin à seize heures trente minutes,

s'est tenue dans la salle de réunion du Rectorat de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, la séance plénière de la commission ad hoc chargée de l'ouverture des plis relatifs à l'avis d'appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'architecte/Bureau d'ingénierie pour l'étude architecturale, le suivi et le contrôle des travaux de constructions d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche du Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-Saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) de l'Université Abdou Moumouni en vue de l'attribution du marché .

Cette commission a été créée par arrêté N°623/Rect du 04 octobre 2021 et présidée par le Pr. DOUMMA Ali, Secrétaire Général de l'Université Abdou Moumouni (SG/UAM),

Etaient présents :

Les Membres de la Commission:

- M.HASSAN DAOUDA Aliou, Responsable de passation des marchés, secrétaire de la commission ;
- MME. Aissa SOUMAILA : représentante du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Harouna Daouda, suppléant de Gpni Mallam Adji djibrilla , représentant du comité d'établissement.
- Me IBRAHIM SOUMAILA Adamou : Huissier de Justice ;

L'ordre de jour de la réunion, comporte un (1) seul point : l'examen et l'adoption du rapport du comité d'experts indépendant chargé de la contre-expertise de l'évaluation des offres relatives au recrutement d'un cabinet d'architecte ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et le contrôle au profit du CEA/IEA-MS4SSA /UAM.

Après les salutations d'usage, le président a rappelé le contexte du dossier avant de donner la parole au comité d'experts indépendant pour la présentation de leur rapport.

C'est ainsi que le comité d'expert a présenté son rapport dans lequel il recommande le **Cabinet BICS SARL (Bureau d'Ingénierie Civile du Sahel)** pour la poursuite de négociation ayant reçu la note technique et financière combinée la plus élevée.

À la fin de la présentation, le président a demandé aux membres de la commission s'ils n'ont pas d'observations ou de réaction par rapport au rapport présenté . Aucune observation majeure n'a été signalée.

Après le retrait des membres du comité d'expert, la commission a adopté leur rapport.

Ainsi, au vu des rapports des évaluations technique et financière des offres, ainsi que de leur adoption la commission déclare le **Cabinet BICS SARL (Bureau**

d'Ingénierie Civile du Sahel) -BP : 123, Tel : 89707070/85757575/81181818, attributaire provisoire du marché relatif au recrutement d'un cabinet d'architectes ou bureau d'études pour l'élaboration des plans des travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'enseignement et de recherche, de même que le suivi et contrôle pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de vingt millions quatre cent cinq mille cinq cent vingt-cinq (20 405 525 TTC) francs CFA .

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance

Fait à Niamey le jour, mois et an que dessus.

Ont signé :

Pr. DOUMMA Ali

M. HASSAN DAOUA Aliou

MME. Aissa SOUMAILA

D DAOUA Harouna

Me. IBRAHIM SOUMAILA Adamou



REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité - Travail - Progrès
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche
UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI
Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Technique
Ecole Normale Supérieure



Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique
Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)

BP. 10 983 - Tel : (+227) 20. 31. 53. 45 / 96 28 52 50 - Fax : (+227) 20.31.58.62. NIAMEY- NIGER
Email: ens.niger@gmail.com <https://www.cea-ms4ssa.org>

PROCES VERBAL DE NEGOCIATION

AMI N°001/CEA/IEA-MS4SSA/AMI/2022

**PROCES VERBAL DE NEGOCIATION DES TERMES DU
CONTRAT DU CABINET BUREAU D'INGENIERIE CIVILE DU
SAHEL (BICS SARL) POUR L'ELABORATION DES PLANS DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT
ADMINISTRATIF, D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE, DE
MEME QUE LE SUIVI ET CONTROLE POUR LE COMPTE DU
CEA/IEA-MS4SSA**

Juillet 2022

L'an deux mil-vingt-deux et le vendredi 15 juillet, s'est tenue dans les locaux du **Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)**, la séance de négociation du contrat du cabinet **Bureau d'Ingénierie Civile du Sahel (BICS SARL)** relatif à L'ELABORATION DES PLANS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF, D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE, DE MEME QUE LE SUIVI ET CONTROLE POUR LE COMPTE DU CEA/IEA-MS4SSA, par la commission chargée de négociation créée par décision N°012/CEA/IEA-MS4SSA/ENS du 14 juillet 2022, composée de :

- **Dr HALILOU Oumarou** : Responsable de Gestion Environnementale et sociale du CEA/IEA-MS4SSA, Représentant du Directeur du Centre ;
- **Mr Moussa KOUNDA TCHADI** : Assistant en Passation des Marchés du CEA/IEA-MS4SSA ;
- **Dr ABDOU ALI Ibrahim** : Membre de l'équipe du CEA/IEA-MS4SSA ;
- **Dr BONKANY Abdoul Latif** : Membre de l'équipe du CEA/IEA-MS4SSA.

Était présent :

- **M. ABDOU IDE** : Directeur Général du Cabinet Bureau d'Ingénierie Civile du Sahel (BICS SARL).

Les négociations ont porté sur les points ci-après :

A titre de condition préalable, le consultant a confirmé la disponibilité de son personnel clé pour la mission tel proposé dans son offre.

1. Proposition technique

Compréhension des termes de référence : Après avoir passé en revue la méthodologie proposée en lien avec les TDR, la réunion a jugé pertinente ladite méthodologie. Les deux parties ont confirmé qu'elles ont la même compréhension des missions assignées au consultant.

Dans l'ensemble le consultant a bien compris la mission et la démarche méthodologique qu'il a proposée est acceptable.

2. Déroulement de la mission

Les amendements apportés à cette offre de la part du Comité ont porté essentiellement sur le planning de travail par activités. Aussi, les deux parties ont convenu de ce qui suit :

De l'approche technique et méthodologique :

- La prise en compte des observations du cabinet sur la mission ;
- Réviser le planning général de la prestation ;

De l'intervention du personnel clé

- La disponibilité du personnel clé pour la mission : en ce point le Consultant a confirmé la disponibilité de son personnel proposé dans l'offre ;
- La mobilité du personnel clé : le consultant a assuré que le personnel sera disponible pour la mission et assurera la mission suivant le planning révisé de la mission.

3. Proposition financière

Aucun amendement n'a été apporté à cette offre financière proposée par le Cabinet, par le comité.

Ainsi, l'offre financière initialement de **vingt millions quatre cent cinq mille cinq cent vingt-cinq (20 405 525) FCFA TTC** a été retenue sans modification.

4. Modalités de paiement

Le calendrier de paiement est le suivant :

- Une première tranche d'un montant de **6 155 275 FCFA TTC** après la phase de sélection de l'entreprise adjudicataire du contrat de construction du Bâtiment ;
- Une deuxième tranche d'un montant de **12 827 025 F CFA TTC** après la réception technique provisoire du Bâtiment ;
- Une troisième tranche de **1 425 225 F CFA TTC** après la réception définitive soit à la fin de la période de garantie.

La mission démarrera après la remise de l'ordre de service.

Dr HALILOU Oumarou



Ont signé :

Mr Moussa KOUNDA TCHADI



Dr ABDOU ALI Ibrahim



Dr BONKANY Abdoul Latif



M. ABDOU IDE





REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité - Travail - Progrès
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche
UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI
Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Technique



Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)

BP. 10 963 - Tel : (+227) 20. 31. 53. 45 / 98 28 52 50 - Fax : (+227) 20.31.58.62, NIAMEY- NIGER
Email: ens.niger@gmail.com <https://www.cea-ms4ssa.org>

CONTRAT DE SERVICE CONSULTANT

N°003/CEA/IEA-MS4SSA/UAM/2021

L'ELABORATION DES PLANS DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF,
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE, DE MEME QUE LE
SUIVI ET CONTROLE POUR LE COMPTE DU CEA/IEA-
MS4SSA

FINANCEMENT : *BANQUE MONDIALE IDA*

MONTANT HORS TAXES : 17 147 500 FCFA

TVA : 3 258 025 FCFA

MONTANT TTC : 20 405 525 FCFA

CONSULTANT : BUREAU D'INGENIERIE CIVILE DU SAHEL
(BICS SARL)

ADRESSE : Tel : 89 70 70 70
Email : bicssarl@gmail.com

Délai d'exécution : Onze (11) mois

Juillet 2022

Table des Matières

I.	Modèle de Contrat	4
II.	Conditions générales du Contrat	6
A.	Dispositions générales	6
1.	Définitions.....	6
2.	Relations entre les Parties	7
3.	Droit applicable au Contrat.....	8
4.	Langue.....	8
5.	Titres	Erreur ! Signet non défini.
6.	Notifications.....	8
7.	Lieux	8
8.	Autorité du Chef de file	8
9.	Représentants autorisés.....	8
10.	Fraude et Corruption	8
B.	Commencement, achèvement, amendement et résiliation du Contrat	9
11.	Entrée en vigueur du Contrat	9
12.	Résiliation du Contrat par défaut d'entrée en vigueur	9
13.	Commencement des Services	9
14.	Achèvement du Contrat	9
15.	Contrat formant un tout.....	9
16.	Avenants	9
17.	Force Majeure.....	9
18.	Suspension	11
19.	Résiliation	11
C.	Obligations du Consultant	13
20.	Dispositions générales	13
21.	Conflit d'intérêts.....	14
22.	Obligation de réserve	15
23.	Responsabilité du Consultant.....	15
24.	Assurance à la charge du Consultant	15
25.	Comptabilité, inspection et audits.....	16
26.	Obligations en matière de rapports	16
27.	Propriété des documents préparés par le Consultant	16
28.	Equipement, véhicules et fournitures.....	17
D.	Personnel du Consultant et Sous-traitants	17
29.	Description du Personnel-clé	17
30.	Remplacement de Personnel-clé	17
31.	Retrait de personnel ou de sous-traitant.....	17
E.	Obligations du Client	18
32.	Assistance et exonérations	18
33.	Accès au site du Projet.....	19
34.	Modification du Droit applicable concernant les impôts et taxes.....	19
35.	Services, installations et propriétés du Client.....	19
36.	Personnel de Contrepartie	19
37.	Paiements.....	19

F.	<u>Paiements versés au Consultant</u>	19
38.	<u>Prix du Contrat</u>	19
39.	<u>Impôts et taxes</u>	19
40.	<u>Monnaie de paiement</u>	20
40.1	<u>Modalités de facturation et de paiement</u>	20
42.	<u>Intérêts moratoires</u>	21
G.	<u>Equité et bonne foi</u>	21
43.	<u>Bonne foi</u>	21
H.	<u>Règlement des différends</u>	21
44.	<u>Règlement amiable</u>	21
45.	<u>Règlement des différends</u>	21
III.	<u>Règles de la Banque</u>	22
III.	<u>Conditions particulières du Contrat</u>	24
IV.	<u>Annexes</u>	29
	<u>Annexe A – Termes de Reference</u>	29
	<u>Annexe B – personnel clé</u>	Erreur ! Signet non défini.
	<u>Annexe C – Décomposition du prix du Contrat</u>	Erreur ! Signet non défini.
	<u>Annexe D - Formulaire de garantie de remboursement de l'avance</u>	Erreur ! Signet non défini.

dl

I. Modèle de Contrat

REMUNERATION FORFAITAIRE

Le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA), de la République du Niger, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Niger, désigné ci-après par le terme « l'Autorité Contractante », représentée aux présentes par **Pr MADOUGOU Saidou**, Directeur dudit Centre, **BP. 10 963 – Tel : (+227) 20. 31. 53. 45 / 96 26 52 50 – Fax : (+227) 20.31.58.62, Email : ens.niger@gmail.com <https://www.cea-ms4ssa.org>**

Et d'autre part,

Le cabinet BUREAU D'INGENIERIE CIVILE DU SAHEL (BICS SARL) représenté par Monsieur **ABDOU IDE** Directeur Général dudit Cabinet, **Tel : +0227 89 70 70 70, email : bicssarl@gmail.com** (ci-après appelé le « Consultant »).

ATTENDU QUE

- a) le Client a demandé au Consultant de fournir certaines prestations de services définies dans les Conditions générales jointes au Contrat c'est-à-dire : **L'ELABORATION DES PLANS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF, D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE, DE MEME QUE LE SUIVI ET CONTROLE POUR LE COMPTE DU CEA/IEA-MS4SSA.**
- b) le Consultant, ayant démontré au Client qu'il a la capacité professionnelle, l'expertise et les ressources techniques requises, a convenu d'exécuter les Services conformément aux termes et conditions arrêtés au Contrat ;
- (c) le Client a reçu un Crédit de l'Association internationale de Développement (appelée ci-après « l'Association ») (appelée ci-après la « Banque ») en vue de contribuer au financement du coût du Projet et des Prestations et se propose d'utiliser une partie de ce Crédit pour régler les paiements autorisés dans le cadre du présent Contrat, étant entendu (i) que les paiements effectués par la Banque ne seront effectués qu'à la demande du Client et sur approbation de la Banque, (ii) que ces paiements seront soumis à tous égards aux termes et conditions de l'Accord de Crédit ; ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Et (iii) qu'aucune Partie autre que le Client ne peut se prévaloir des dispositions de l'Accord de Crédit, ni prétend détenir une créance sur les fonds provenant du Crédit.

EN CONSÉQUENCE, les Parties ont convenu ce qui suit :

1. Les documents suivants ci-joints sont considérés parties intégrantes du présent Contrat :
 - (a) les Conditions générales du Contrat, y compris l'Annexe 1 (- Fraude et Corruption)
 - (b) les Conditions particulières du Contrat

A

- (c) les Annexes :
 Annexe A : Termes de Référence
 Annexe B : Personnel clé
 Annexe C : Décomposition du Prix du Contrat

En cas de différence entre les documents ci-avant, l'ordre de priorité ci-après prévaudra pour leur interprétation : les Conditions particulières du Contrat, les Conditions générales du Contrat, y compris l'Annexe 1, l'Annexe A, l'Annexe B, l'Annexe C. Toute référence audit Contrat s'entendra comme incluant, lorsque le contexte le permettra, la référence aux Annexes.

2. Les droits et obligations réciproques du Client et du Consultant sont ceux figurant au Contrat ; en particulier :
- le Consultant fournira les Services conformément aux conditions du Contrat ; et
 - le Client effectuera les paiements au Consultant conformément aux dispositions du Contrat.

EN FOI DE QUOI, les Parties au Contrat ont fait signer le Contrat en leurs noms respectif le jour et l'an ci-dessus :

<p>Lu et accepté par le Consultant</p> <p>Niamey, Le <u>17/08/2022</u></p> <p> M. ABDOU IDE</p>	<p>Dressé et signé par le Directeur du CEA</p> <p>Niamey, Le <u>18/08/2022</u></p> <p> Pr MADOUGOU Saïdou</p>
<p>Visé par le Contrôleur des marchés publics et des opérations budgétaires (CMP/OB)</p> <p>Niamey, Le <u>22 AOUT 2022</u></p> <p> Mr ILLA OUMAROU</p>	
<p>Approuvé par le Recteur de l'Université Abdou Moumouni</p> <p>Niamey, Le <u>22 AOUT 2022</u></p> <p> Pr MAMADOU Saïdou</p>	
<p>ENREGISTREMENT</p> <p>Niamey, Le _____</p> <p></p>	

REPUBLIQUE DU NIGER
 Agence de Régularisation des Marchés Publics (ARMP)
 Régions de Régulation

REÇU

Le Directeur Régional
 Régions de Régulation
 Niamey

etc 40834

RECEPTE DES IMPOTS DE BALLEYARA

24/08/2022 01 010 008

857.3154

Le Receveur





RÉPUBLIQUE DU NIGER

QUITTANCE

CABINET DU PREMIER MINISTRE

AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS

B.P. 725 Niamey-Niger ; Tél : +227 20 72 35 00 ; Email : armp@ininet.ne

REGION DE NIAMEY

Date 25/08/2022

REDEVANCE DE RÉGULATION NE 018130

N° du Marché : 003/CEA/IEA-MS455A/UAM/2021 NIF : _____

Montant du Marché HT : 17.147.500 F CFA

Attributaire : Bureau d'Ingénierie Civile du Sahel (BICS)

La somme de (en chiffres) : 171.475 F CFA

La somme de (en lettres) : Cent soixante onze mille quatre cent soixante quinze francs.

En règlement de : la redevance de régulation des marchés publics et des délégations de service public

Avis de crédit bancaire : N° 619244 / Chèque n° _____



QUITTANCE DE PAIEMENT

République du Niger
Ministère des Finances
Direction Générale des Impôts



N° 834
Date 24/08/2022

Reçu de : COMPTE GROUPE
BUREAU D'INGENIERIE CIVILE DU SAHEL (BICS SARL)

Cachet de la
Recette



NIF : _____
La somme de : 857 375
En règlement de : Droits d'enregistrement

Contrat de Service Consultant
N°003/CEA/IEA-MS455A/UAM/2021
Mode de paiement : numeraire

16:37:30 Caisse: 6062

REPUBLIQUE DU NIGER
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE
 LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
 Ecole Normale Supérieure
 Centre d'Apprentissage Africain Innovant (CEA/IEA)
 Apprentissage via l'Innovation et les Services pour l'Afrique
 S.A.
 Adresse : (CEA/IEA-MS4SSA)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)



Secteur : Enseignement supérieur

Référence de l'accord de financement : Crédit

N° : 6511-NE ; Don N°D5340 AMI

N° : 002/CEA/IEA-MS4SSA/2021

1. Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un financement du Groupe de la Banque Mondiale (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour effectuer des paiements au titre d'un contrat de service d'un consultant individuel chargé de la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) assortie d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) dans le cadre de la construction, sur le site actuel de l'École Normale Supérieure, d'infrastructures telles que : un bloc administratif d'enseignement et de recherche (salles de cours et de réunions, des bureaux et de laboratoires de recherche et de formation); de l'acquisition d'équipements de laboratoires de toutes tailles et d'équipements informatiques.

2. Les services prévus au titre de ce contrat consistent à réalisation d'une étude d'impact environnemental et social (EIES) assortie d'un PGES sur le site du CEA/IEA-MS4SSA afin d'identifier et d'évaluer les impacts en vue de préconiser des mesures permettant d'éviter, d'atténuer ou, le cas échéant, de compenser les impacts négatifs et de bonifier/renforcer les

impacts positifs. Cette étude sera menée conformément aux procédures d'évaluation des études d'impact environnemental développées par l'Etat du Niger et en parfaite conformité avec les procédures opérationnelles de la Banque Mondiale (BM).

3. La Direction du Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM), ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE), invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations sus mentionnées (lettre de motivation, curriculum vitae à jour et signé; copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages ainsi que des services rendus dans un domaine similaire avec les références des clients, etc.).

4. Les critères d'éligibilité, d'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures du recrutement prévues par le code des marchés

publics en vigueur au Niger et ses arrêtés d'application », qui sont disponibles sur le site web de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) du Niger à l'adresse <https://www.arpmp-niger.org>.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en écrivant à ens-niger@gmail.com du lundi au vendredi.

Les termes de références liés à cette mission sont disponibles sur le site web du CEA/IEA-MS4SSA : <https://www.cea-ms4ssa.org>

6. Les expressions d'intérêt, sous plis fermés et scellés et adressées au Directeur du CEA/IEA-MS4SSA, doivent être déposées au Secrétariat de la Direction de l'École Normale Supérieure, Université Abdou Moumouni de Niamey, Rive droite, Niamey ou transmis par mail à l'adresse mail du CEA/IEA-MS4SSA

ens.niger@gmail.com au plus tard le 21

Septembre 2021 à 18h00 (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention « Manifestation

d'intérêt pour la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) assortie d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) ».

Pr. MADDOUGOU Saïdou

Procès-Verbal d'ouverture des plis et de l'Evaluation des qualifications des candidats au recrutement d'un consultant individuel chargé de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) assorti d'un plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.

L'an deux mil vingt et un et le vingt-deux septembre à quinze heures trente minutes s'est tenue, dans la salle de réunion du Rectorat de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, la réunion de la commission ad' hoc chargée de l'ouverture des plis et de l'évaluation des qualifications des candidats au recrutement d'un consultant individuel chargé de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) assorti d'un plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.

Cette commission a été créée par arrêté N°579/Rect du 22 Septembre 2021 et présidée par M.ASSOUMANE Oumarou, Secrétaire Général Adjoint de l'Université Abdou Moumouni.

Etaient également présents :

Les Membres de la Commission:

- M. ASSOUMANE Oumarou, Président de la Commission ;
- M.HASSAN DAOUDA Aliou, Secrétaire de la Commission ;
- Dr. ALHOU Bassirou, membre de l'équipe du CEA/IEA-MS4SSA ;
- Dr.OUMAROU Halilou, membre de l'équipe du CEA/IEA-MS4SSA .

L'ordre de jour de la réunion, comporte trois(3) points :

1. L'ouverture des plis ;
2. L'évaluation des qualifications des Candidats ;
3. Présélection des Candidats.

1. L'Ouverture des plis.

Après avoir vérifié le quorum qui est atteint, le président de la commission a rappelé le contexte dans lequel s'inscrit le présent recrutement ainsi que la méthode de sélection qui est celle basée sur les qualifications des candidats.

En plus, le président de la commission a déclaré que deux (02) dossiers ont été enregistrés. Tous ces dossiers ont été déposés dans le délai prescrit.

Handwritten signature

Handwritten mark

C'est ainsi que le président a procédé à l'ouverture des deux (02) plis relatifs au recrutement d'un consultant individuel chargé de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) assorti d'un plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.

Après l'ouverture de chaque pli, le président de la commission lit à haute voix son contenu, notamment les pièces qui composent le dossier et surtout le diplôme, les attestations de travail et autres formations professionnelles et stage. Le tableau suivant résume les résultats de l'ouverture des plis.

Tableau 1: Vérification des documents.

	Soumissionnaire	L.M	CV	DIPLÔME	AT/FP	AD	observation
1	ELHADJI HABIB DIEDHIOU 00221 77 665 96 02	F	F	F	F	F	RETENU
2	Dr. OUDO HALIDOU Mahamadou, 90021101/96993316	F	F	F	F	F	RETENU

LM : Lettre de motivation ; **F** : Fourni ; **NF** : Non fourni

CV : Curriculum Vitae ; **AT/FP** : Attestations de travail et des formations professionnelles

AD : Autres Documents permettant d'apprécier l'expertise du candidat (EIES/PGES réalisé)

Après l'ouverture des plis et la vérification des diplômes et autres documents, la commission a retenu tous les deux (0 2) dossiers) pour l'évaluation approfondie selon les critères de qualifications et d'expériences établis.

2. L'évaluation des qualifications des Candidats :

Pour évaluer les qualifications des candidats retenus pour cette étape, la commission a établi une grille d'évaluation en se basant sur le profil des candidats annoncés dans les TDRS. Le tableau suivant présente le résultat de cette évaluation.

Tableau 2: résultats de l'évaluation des qualifications des candidats.

POINTS EVALUES sur 100 pts	Elhadji Habib Diedhiou	Dr. OUDO HALIDOU Mahamadou
Contact (téléphone)	00221 77 665 96 02	90021101/96993316
QUALIFICATIONS REQUISES (25 pts)	12	19
Au moins un diplôme universitaire de niveau BAC+5 (prouvé par une attestation) avec une spécialisation en Agronomie, Environnement, Foresterie (15 pts)	10	15

Formations de courtes durées dans les domaines associés aux EIES (prouvée par des attestations) (10pts) (2 points par formation prouvée ou stage avec attestation)	2	4
EXPERIENCES (65 pts)	29	57
Expérience avérée d'au moins 5 ans dans la conduite d'études environnementales et sociales (5 pts par intervalle de 5 ans d'expériences) (20 pts)	9	12
Références dans l'élaboration de PGES (prouvée par des attestations) (5pts par référence) (20 pts)	20	20
Bonne maîtrise des exigences opérationnelles et procédurales de la Banque mondiale en matière d'études environnementales et sociales (prouvée par des attestations) (5 pts /attestation) (25 pts)	0	25
AUTRES QUALIFICATIONS (10 pts)	7	10
Connaissance des normes et réglementations environnementales des pays de la sous-région, connaissance des risques environnementaux liés aux domaines clés d'intervention du Projet et maîtrise des politiques nationales en matière de protection de l'environnement (5 pts)	5	5
Connaissance de l'Anglais (5 pts)	2	5
TOTAL	48	86
CLASSEMENT	2^e	1^{er}

NB : le diplôme fourni par Elhadji Habib Diedhiou n'est pas légalisé et toutes ses attestations de prestations similaires paraissent falsifiées (les textes et la signature sont scannés différemment)

3. Présélection des Candidats

Après l'évaluation, les candidats dont les noms suivent sont retenus pour la suite du processus de recrutement:

Candidats présélectionnés pour la suite du processus.

Rang	Nom et prénom	Contact
1 ^{er}	Dr. OUDOU HALIDOU Mahamadou	90021101/96993316
2e	Elhadji Habib Diedhiou	00221 77 665 96 02

Fait à Niamey le jour, mois et an que dessus.

Ont signé :


M. ASSOUMANE Oumarou


Dr. OUMAROU Halidou


Dr. ALHOU Bassirou


M. HASSAN DAOUA Aliou

Procès-Verbal de négociation avec Dr. OUDOU HALIDOU Mahamadou, Candidat présélectionné dans le cadre du recrutement d'un consultant individuel chargé de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) assortie d'un plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.

L'an deux mil vingt-deux

et le sept janvier à seize heures trente minutes,

s'est tenue dans la salle de réunion du Rectorat de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, la réunion du comité chargé de négociation avec Dr. OUDOU HALIDOU Mahamadou, candidat présélectionné ayant présenté la meilleure offre technique relative au recrutement d'un consultant pour l'étude d'impact environnemental et social (EIES) lancé par le CEA/IEA-MS4SSA.

Etaient présents :

Les Membres du Comité:

- M. ASSOUMANE Oumarou , Secrétaire Général Adjoint de l'Université ;
- M. HASSAN DAOUDA Aliou, Responsable Passation des Marchés du CEA/IEA-MS4SSA ;
- Dr. ALHOU Bassirou, membre de l'équipe du CEA/IEA-MS4SSA ;
- Dr. HALILOU Oumarou, membre de l'équipe du CEA/IEA-MS4SSA.

Le Candidat Consultant présélectionné

- Dr. OUDOU HALIDOU Mahamadou.

L'ordre du jour de la réunion, comporte un seul point : Négociation de l'offre financière de Dr. OUDOU HALIDOU Mahamadou.

Avant de commencer la négociation, le président de la commission, après les salutations d'usage a donné la parole à M Hassan Daouda Aliou, responsable de la passation des marchés qui a rappelé que c'est suite à la validation de la liste des candidats présélectionnés pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) assortie d'un plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, qu'il a été demandé à Dr. OUDOU HALIDOU Mahamadou de soumettre sa proposition financière pour ladite mission.

C'est ainsi que la proposition financière de ce dernier a été soumise pour analyse.

Après l'analyse de cette proposition financière, le comité a constaté qu'elle est sortie de l'enveloppe prévue pour cette activité.

Dans le souci de se garantir des livrables de qualité, relatifs à cette activité, la Commission a décidé de négocier avec le candidat en question d'où la présente réunion rajoute le responsable de passation des marchés.

Négociation :

Cette partie a été conduite par Dr Alhou Bassirou et Dr Halilou Oumarou qui ont fait savoir au candidat consultant qu'il est bien possible qu'il revoit son offre financière compte tenu de la taille et du terrain de l'étude.

En effet, le site est à Niamey donc pas besoin de déplacement à l'intérieur, la plupart des acteurs sont sur place.

Tous ces éléments peuvent contribuer non seulement à réduire son offre financière mais aussi à revoir le délai de livraison du rapport compte tenu de l'urgence précise Dr Alhou Bassirou.

Dr. OUDOU HALIDOU Mahamadou, lui après avoir remercié le comité ainsi que le CEA/IEA-MS4SSA pour la confiance placée en lui en l'appelant à cet exercice, a déclaré sa disponibilité et son accord avec la négociation tel que cela annoncé et qu'il s'inscrit totalement dans la logique d'accompagner le CEA/IEA-MS4SSA à la réalisation de cette étude dans le respect des textes en vigueur.

Le tableau suivant donne les résultats de la négociation de l'offre financière.

Rubriques	Offre financière initiale				proposition financière négociée			
	Unité	Qté	PU	Total	Unité	Qté	PU	Total
			FCFA	FCFA			FCFA	FCFA
HONPRAIRES								
Honoraire Environnementaliste de mission chef	01	30	120 000	3.600 000	01	20	120 000	2 400 000
Honoraire enquêteurs	02	10	15 000	300 000	02	10	15 000	300 000
Sous total 1				3 900 000				2 700 000
TVA 19%				741 000				513 000
Sous total 1 TTC				4 641 000				3 213 000
FRAIS REMBOURSABLES								
Location véhicule	01	10	40 000	400 000	01	10	40 000	400 000
Carburant et entretien	01	10	15 000	150 000	01	10	15 000	150 000
Impression et reprographie	FF	FF	200000	200 000	FF	FF	120 000	120 000
Frais de Communication	FF	FF	100 000	100 000	FF	FF	100 000	100 000
EPP anti Covid 19	FF	FF	25 000	25 000	FF	FF	10 000	10 000
Sous total 2 HT				875 000				780 000
Total Général TTC				5 516 000				3 993 000

Ainsi, les deux parties conviennent de l'exécution du contrat dans la limite d'un montant de **trois millions neuf cent quatre-vingt-treize mille (3 993 000 FCFA) francs CFA TTC au lieu de Cinq millions cinq cent seize mille(5 516 000) francs FCFA TTC proposé initialement par le consultant.** Ce montant correspond aux différents paiements comme indiqué dans le tableau (*proposition négociée*) ci-dessus.

Délai de l'exécution du contrat

Compte tenu de l'urgence de l'activité, les deux parties conviennent de ramener le délai de 30 jours à 20 jours après la signature du contrat.

L'ordre de jours étant épuisé, le président a levé la séance.

Fait à Niamey le jour, mois et an que dessus.

Ont signé :



M. ASSOUMANE Oumarou



M. Hassan Daouda Aliou

Dr. HALILOU Oumarou



Dr. ALHOU Bassirou



Dr. OUDOU HALIDOU Mahamadou





REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Technique

Ecole Normale Supérieure



Centre Emergent Africain innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)

BP. 10 963 - Tel : (+227) 20. 31. 53. 45 ou (+227) 96 26 52 50 - Fax : (+227) 20.31.58.62

NIAMEY- NIGER

<https://www.cea-ms4ssa.org>

CONTRAT N° 003/CEA/IEA-MS4SSA/IAN/2021

(AM/SFQS°...../CEA/IEA-MS4SSA /2022)

OBJET : recrutement d'un consultant individuel chargé de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) assortie d'un plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.

CONSULTANT : Dr. OUDOU HALIDOU Mahamadou, Consultant
Environnementaliste, BP : 10371 Niamey Niger ; Courriel : oudhalima@yahoo.fr,
Tel : +22796296001

DELAI D'EXECUTION : Vingt (20) jours

MONTANT TTC : 3 993 000 Franc CFA XOF

MONTANT HORS TVA : 3 480 000 Franc CFA XOF

MONTANT REMUNERATION HORS TVA : 2 700 000 Franc CFA XOF

MONTANT REMBOURSABLE HORS TVA : 780 000 Franc CFA XOF

FINANCEMENT : Banque mondiale Crédit N° : 6511-NE ; Don N°D5340
(100% TTC)

Février 2022



Le présent MARCHÉ intitulé recrutement d'un consultant individuel chargé de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) assortie d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey est passé le vendredi 07^{ème} jour du mois de janvier de l'année 2022, entre, d'une part, le **Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey** (ci-après désignée l'Autorité contractante) et, d'autre part, **Dr. OUDOU HALIDOU Mahamadou** Consultant Environnementaliste
BP : 10371 Niamey Niger ; Courriel : oudhalima@yahoo.fr, Tel : +22796993316/90021101
(Ci-après désigné le "Consultant").

ATTENDU QUE

- (a) l'Autorité contractante a demandé au Consultant de fournir certaines prestations de services définies dans le présent Marché (ci-après intitulées les " Services ");
- (b) le Consultant, ayant démontré à l'Autorité contractante qu'il possède les compétences professionnelles requises, ainsi que les ressources techniques et en personnel, a convenu de fournir les Services conformément aux termes et conditions stipulés dans le présent Marché;
- (c) la République du Niger a sollicité et obtenu de la Banque Mondiale IDA des fonds, afin de financer le **Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey**, et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché recrutement d'un consultant environnementaliste chargé de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) assortie d'un plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.

EN CONSEQUENCE, les Parties ont convenu de ce qui suit:

1. Les documents suivants, qui sont joints au présent document, seront considérés comme faisant partie intégrante du présent Marché:

- (a) les Conditions générales du Marché;
- (b) les Conditions particulières du Marché;
- (c) les Annexes:

Annexe A: Description des prestations ;

Annexe B: Obligations en matière de rapports ;

Annexe C: Personnel et Sous-traitants ;

Annexe D: Ventilation du Prix du Marché ;

Annexe E: Services et installations fournis par l'Autorité contractante ___ Non utilisée

Annexe F : Formulaire de Garantie d'avance de démarrage. ___ Non utilisée

Annexe G: PV de négociation de l'offre financière

2. Les droits et obligations réciproques de l'Autorité contractante et du Consultant sont ceux figurant au Marché; en particulier :

- (a) le Consultant fournira les Prestations conformément aux stipulations du Marché; et
- (b) l'Autorité contractante effectuera les paiements au Consultant conformément aux stipulations du Marché.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont fait signer le présent Marché en leurs noms respectifs le jour et l'an ci-dessus:

Pour le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) de l'Université Abdou Moumouni de Niamey et en son nom

Pr. MADOUGOU Saïdou

du 15/02/2022




Pour le Consultant environnementaliste.

Dr. OUDOU HALIDOU Mahamadou

15/02/2022



Février 2022



got qta N° 974/2212



Avis d'Appel d'Offres ouvert

DOSSIER N°01167613

Relatif à l'Achat des Matériels informatiques et Accessoires (GIZ/PAMO)

La Coopération technique allemande au développement, GIZ-Niger, à travers son Bureau de Niamey, lance la présente consultation relative à l'Achat de Matériels informatiques et Accessoires suivants :

- 17 PC Portables
- 10 Ordinateurs All-in-One
- 9 Imprimantes multifonctions noirs
- 8 Onduleurs
- 1 Vidéo projecteur
- 1 Imprimante couleur
- 3 Disque dur
- 2 Logiciel Adobe
- 2 Photocopieurs

Sont éligibles au présent appel d'offres ouvert, les Entreprises ou Sociétés régulièrement installées au Niger et qui sont dans le domaine de fourniture des matériels informatiques.

Les soumissionnaires intéressés pourront retirer le dossier d'appel d'offres

complet à partir du mercredi 26/10/2022 au mercredi 02/11/2022 de 9 heures à 12 heures (sauf les week-ends) dans nos locaux à la réception du Bureau de la GIZ Niger sis au quartier Terminus, Route de Kollo, Rue NB 118, non loin du Commissariat central.

NB : Les offres devront être déposées à la Réception du bureau GIZ Niger sis au quartier Terminus, près du Commissariat Central de Police, **AU PLUS TARD le Mercredi 09/11/2022 à 12 Heures 00 Précises.**

La GIZ Niger se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.

Nous vous remercions par avance et vous adressons nos meilleures salutations.

Directeur Administratif
et Financier

Monsieur Ousseynou NDIAYE

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°008/ANERSOL/HASKE/2022

RELATIF À LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES

Dans le cadre du Projet d'Accélération de l'Accès à l'Électricité au Niger (HASKE) mis en place par le Gouvernement du Niger avec un appui financier de la Banque Mondiale, l'Unité de Gestion de Projets de la composante 3 du projet HASKE (UGP ANERSOL) recherche des fournisseurs/prestataires en vue de constituer une base de données.

En effet, les acquisitions des biens (véhicules, mobiliers de bureau, matériels informatiques, fournitures de bureau, petits équipements et consommables, ...), des services (prestations de services : entretiens des matériels et équipements de toutes sortes, photocopies, impressions des documents, relures ...) et des travaux (Constructions et/ou réhabilitations des infrastructures, systèmes solaires PV, ...) se feront conformément aux procédures de la Banque Mondiale et de l'Etat du Niger.

L'UGPANERSOL invite les fournisseurs/prestataires à déposer au plus tard le **04 novembre 2022 à 10 heures 00** leurs dossiers sous pli fermé à l'adresse suivante : **Agence Nationale d'Énergie Solaire, Boulevard de l'Indépendance-ISSA BERT, Porte 12, BP 621 Niamey-Niger, TEL + 227 20 72 39 23.**

Pour être éligible, le fournisseur/prestataire doit justifier ses capacités techniques et fournir pour la constitution de son dossier les pièces administratives exigées :

- une copie certifiée conforme des statuts pour les entreprises qui en sont pourvues ;
- une copie certifiée conforme de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- une attestation de régularité fiscale (ARF) datant de moins de trois (3) mois.

Le dossier doit en plus comprendre une demande adressée à la Direction Générale de l'ANERSOL mentionnant l'adresse complète comprenant les contacts téléphoniques et électroniques fonctionnels de l'intéressé ou du gérant.

L'UGPANERSOL procédera à une désignation en fonction des domaines/prestations tout en se réservant le droit de mener si nécessaire une vérification des informations reçues.

Les fournisseurs/prestataires retenus ne doivent pas figurer sur la liste de rejet de la Banque Mondiale.

Avis d'Appel d'offres ouvert National

Réf AON : N°04/UAM/2022

Objet : Travaux de construction d'un bloc administratif, d'enseignement et de recherche pour le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)

1. L'Université Abdou Moumouni (UAM) de Niamey, à travers l'École Normale Supérieure (ENS), a bénéficié d'un appui de la Banque Mondiale rentrant dans le cadre de la mise en place des Centres d'Excellence Africains, deuxième phase dénommée CEA-impact, pour financer le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement / Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements éligibles au titre des marchés des travaux de construction des bâtiments du Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement / Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA). La passation de marché sera conforme aux règles et procédures d'éligibilité de la Banque mondiale.
2. L'Université Abdou Moumouni de Niamey sollicite des offres formées de la part de candidats éligibles et répondent aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **construction d'un bloc administratif, d'enseignement et de recherche pour le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)**.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 30 à 39 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Service Central des affaires

financières du Rectorat de l'Université Abdou Moumouni de Niamey à la Rive droite Route Torodi, dsoudaliou@yahoo.fr, tel 20 31 57 13 / 90 89 39 17 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Service Central des affaires financières division marchés publics.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
- Être une entreprise disposant d'un Agrément national, option BTP 3ème catégorie au moins et en règle vis-à-vis de l'Administration pour autant qu'elle ne soit pas sous le coup d'interdiction, d'exclusion ou de liquidation judiciaire
- Avoir réalisé, au cours des cinq (05) dernières années (2017-2021) un minimum de chiffre d'affaires cumulé moyen de sept cent millions (700.000.000) de Francs CFA.

- Avoir réalisé à titre d'entrepreneur, au cours des cinq (05) dernières années (2017-2021), au moins deux (02) marchés de travaux de construction de bâtiment avec valeur minimum de quatre cent millions (400.000.000) FCFA TTC qui ont été exécutés de manière satisfaisante terminé pour l'essentiel (Page de garde et de signature du contrat des marchés enregistrés à joindre) et qui sont similaires aux travaux proposés ;
- Disposer du matériel et équipements essentiels pour la réalisation des travaux ;

- Disposer du personnel jouissant de l'expérience nécessaire dans la réalisation des travaux.
(Voir le DPAO pour les informations détaillées).

6 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à

titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après Service Central des affaires Financières du Rectorat division Marché Publics. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres ne peut être adressé par courrier électronique.

7 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Université Abdou Moumouni Rectorat/Service central des affaires financières division Marchés Publics BP : 237/10 896 Niamey Niger au plus tard le **jeudi 10 Novembre 2022 à 9h30mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8 Les offres doivent comprendre une **garantie de soumission, d'un montant de cinq millions (5 000 000) francs CFA** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible

9 Les candidats sont autorisés à offrir des rabais à condition que les dits rabais soient inclus dans le formulaire de soumission.

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 10 Novembre 2022 à 10h** à l'adresse suivante : **salles de réunion du Rectorat de l'Université Abdou Moumouni de Niamey à la rive droite Route Torodi.**

Pr. MAMADOU Saïdou



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI



Ecole Normale Supérieure
Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/
Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique
Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)
BP. 10 963 - Tel : (+227) 20.31.53.45 ou (+227) 96 26 52 50 - Fax : (+227) 20.31.58.62

NIAMEY- NIGER

Email : ens.niger@gmail.com <https://www.cea-ms4ssa.org>

COMMISSION AD' HOC D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ
(COPA)

AOON : N°04/UAM/CEA/IEA-MS4SSA/2022

**PROCES - VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU
MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC ADMINISTRATIF, D'ENSEIGNEMENT ET DE
RECHERCHE POUR LE CENTRE EMERGENT AFRICAIN
INNOVANT D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DES
MATHEMATIQUES ET SCIENCES POUR L'AFRIQUE SUB-
SAHARIENNE(CEA/IEA-MS4SSA).**

Budget : BANQUE MONDIALE Don AID : D580-NE et Crédit AID : N°6572-NE

NOVEMBRE 2022

1 2

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi sept décembre à seize heures trente minutes s'est tenue dans la salle de réunion du Rectorat de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, la réunion de la commission ad hoc d'ouverture des plis et d'attribution du marché, relative à l'Appel d'Offres Ouvert National AOON N°004/UAM/CEA/IEA-MS4SSA/2022 pour les travaux de construction d'un bloc administratif, d'enseignement et de recherche pour le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-Saharienne (CEA/IEA-MS4SSA).

Cette commission a été créée par arrêté N°000915/Rectorat du 08 Novembre 2022.

Etaient présents :

Les membres de la Commission :

- **Pr. DOUMMA ALI** : Secrétaire Général de l'Université Abdou Moumouni, ; Président de la séance ;
- **Mme Aïssa SOUMAILA** : Représentante du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- **M. HASSAN DAOUDA Aliou** : Responsable Passation de marché de l'UAM, Secrétaire de la commission ;
- **Dr HALILOU Oumarou** : Représentant du Directeur du Centre CEA/IEA-MS4SSA ;
- **Me IBRAHIM SOUMAILA Adamou** : Huissier de justice.

Les membres du comité d'expert : CEA/IEA-MS4SSA

- Dr. Abdou Ali : expert représentant le Directeur du CEA/IEA-MS4SSA ;
- MAHAMADOU Saley , Expert ;
- M. AWAL Issifou, Expert

L'ordre de jour de la réunion comporte un seul (1) point : l'examen et adoption du rapport du comité d'experts indépendant chargé de l'évaluation technique et financière des offres.

Après la présentation du rapport de l'évaluation et les échange entre le comité d'expert et la commission, les membre du comité d'experts indépendant se sont retirés.

Selon le rapport de l'évaluation, **l'entreprise SATU-SA** est la seule entreprise qualifiée pour l'exécution des travaux pour un montant hors taxes (HT) de **quatre cent quarante-huit millions deux cent trente cinq mille six cent soixante-neuf (448 235 669) francs CFA.**

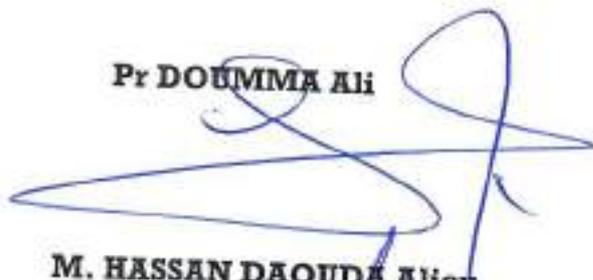
Le président de la commission a relevé que, ce montant dépasse l'enveloppe prévue pour ce marché qui est de quatre cent quinze millions (415 000 000) francs FCFA. Cependant, il a reçu un engagement du Directeur du CEA/IEA , personne responsable du marché, qui est disposé à ajouter des ressources financières supplémentaires pour couvrir le montant du marché.

C'est ainsi que les membres de la commission ad hoc ont décidé d'adopter le rapport d'évaluation du comité d'experts indépendant et de déclarer **l'entreprise SATU-SA** attributaire provisoire du Marché relatif aux travaux de construction d'un

bloc administratif, d'enseignement et de recherche pour le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-Saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) pour un montant hors taxes (HT) de quatre cent quarante-huit millions deux cent trente-cinq mille six cent soixante-neuf (448 235 669) francs CFA avec un délai d'exécution de dix (10) mois .

Ont signé :

Pr DOUMMA Ali



M. HASSAN DAOUA Aliou



Mme Aïssa SOUMAILA



Dr HALILOU Oumarou



Me IBRAHIM SOUMAILA Adamou





REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI
Ecole Normale Supérieure
Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/
Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique
Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)
BP. 10 963 – Tel : (+227) 20. 31. 53. 45 ou (+227) 96 26 52 50 – Fax :
(+227) 20.31.58.62.

NIAMEY- NIGER

Email : ens.niger@gmail.com <https://www.cea-ms4ssa.org>

**COMITE D'EXPERTS INDEPENDANT
(CEI)**

RAPPORT D'ANALYSE ET EVALUATION DES OFFRES RELATIF
AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF,
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE POUR LE CENTRE
EMERGENT AFRICAIN INNOVANT
D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DES MATHÉMATIQUES ET
SCIENCES POUR L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE(CEA/IEA-MS4SSA).

AOON: N°04/UAM/CEA/IEA-MS4SSA/2022

Budget : BANQUE MONDIALE Don AID : D580-NE et Crédit AID : N°6572-NE

NOVEMBRE 2022

✓ 4

Le comité d'experts indépendant créé par Arrêté N°0914/Rectorat du 8 novembre 2022, s'est réuni du 14 novembre au 21 novembre 2022, afin de procéder à l'analyse et l'évaluation des offres relatives à l'Appel d'Offres National N°04/UAM/CEA/IEA-MS4SSA/2022 pour la construction d'un bloc administratif, d'enseignement et de recherche pour le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA).

Le Comité d'analyse des offres est composé comme suit :

- Dr, ABDOU ALI, Expert Représentant du Directeur du CEA/IEA-MS4SSA
- M. MAHAMADOU SALEY, Expert
- M. AWAL ISSIFOU, Expert

En ouvrant la réunion le 14 novembre, le Représentant du Directeur du CEA/IEA-MS4SSA a rappelé les dispositions du dossier d'appel d'offres relatives aux conditions d'évaluation. Les plis reçus sont au nombre de deux (2) et émanent des soumissionnaires suivants :

- Pli-1 : Entreprise ADAM Le CONSTRUCTEUR, BP : 249 Maradi-NIGER ; Tél : +227 96 27 10 97, E-mail : adamconstructeur@yahoo.fr ;
- Pli-2 : SATU-SA, siège Niamey zone Issa Béri, Rue IB-53, Porte 63, BP : 12664 Niamey ; Tél : +227 20 35 09 57, Email : drc@satu-sa.com

x \$

1. IDENTIFICATION ET PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES

1.1	Nom de l'Emprunteur	REPUBLIQUE DU NIGER
1.2	Numéro du prêt/crédit	D580-NE et crédit AID : N°6572-NE
1.3	Date d'entrée en vigueur du prêt/crédit	20/08 /2020
1.4	Date de clôture du prêt/crédit (DON) :	30/06/2024
a)	Initiale	-
b)	Modifiée	Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)
1.5	Nom du projet	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
1.6	Acheteur (ou Maître d'Ouvrage)	UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI
a)	Nom	BP. 10 963 – Tel : (+227) 20. 31. 53. 45 ou (+227) 96 26 52 50
b)	Adresse	- Fax : (+227) 20.31.58.62 AON N°04/UAM/CEA/IEA-MS4SSA/2022
1.7	Numéro (d'identification) du marché	
1.8	Description du marché	Travaux de construction d'un bloc administratif, d'enseignement et de recherche pour le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)
1.9	Estimation du coût	415 000 000 FCFA
1.10	Méthode d'acquisition (cocher la mention pertinente)	AON
1.11	Examen préalable	Oui _____ Non <u>X</u>
1.12	Préférence nationale utilisée	Oui _____ Non <u>X</u>
1.13	Préférence régionale utilisée	Oui _____ Non <u>X</u>
1.14	Marché à prix fermes	Oui <u>X</u> Non _____
1.15	Cofinancement, le cas échéant :	
a)		100% BM
b)	Nom de l'organisme	BM _____
	Pourcentage financé par cet organisme	100% _____

Procédure d'appel d'offres

2.1	Avis général de passation des marchés	Oui
2.2	Date de publication	08/03/2022
a)	Pré qualification, le cas échéant	NON
	Nombre d'entreprises pré qualifiées	Sans objet
b)	Date de l'avis de non-objection de la Banque	Sans objet
2.3	Avis spécifique d'appel d'offres	OUI
a)	Nom d'un journal de diffusion nationale	SAHEL DIMANCHE_ET LE SAHEL QUOTIDIEN
b)	Date de publication	01/11/2022
c)	Nom d'une publication internationale	Site du CEA/IEA-MS4SSA
d)	Date de publication	01/11/2022
e)	Adresse du (des) portail(s) électronique(s)	SANS OBJET
f)	Date de publication	SANS OBJET
2.4	Dossier type d'appel d'offres	DAON
a)	Titre, date de publication	Travaux de construction d'un bloc administratif, d'enseignement et de recherche pour le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA) 01/11/ 2022
b)	Date de l'avis de non-objection de la Banque	Sans objet
c)	Date de présentation aux candidats	Sans objet
2.5	Nombre d'entreprises ayant reçu le dossier	2 Entreprises
2.6	Modifications aux dossiers, le cas échéant	Non
a)	Indiquer les dates des différentes émissions	Sans objet
b)	Date(s) de l'avis de non-objection de la Banque	Sans objet
2.7	Date de la réunion préalable à la préparation des offres, le cas échéant	Sans objet
2.8	Date du procès-verbal de la réunion envoyé aux candidats et à la Banque	Sans objet

3.1	Date limite de dépôt des offres	10/11/2022
a)	Date et heure de dépôt initiales	10/11/2022 à 9 h 30 mn
b)	Prorogations, le cas échéant	Sans objet
3.2	Ouverture des offres	10/11/2022
3.3	Date, heure	10/11/2022 à 9 h 30 mn
3.4	Procès-verbal de l'ouverture des offres	10/11/2022
a)	Date de communication à la Banque	Sans objet
b)	Période de validité des offres (Jours ou semaines)	120 jours
	Prévue au départ	Sans objet
	Prorogations, le cas échéant	Sans objet

2. EXAMEN DES CRITERES ADMINISTRATIFS D'ELIGIBILITE

2.1. Vérification de la Conformité Commerciale

Le Comité s'est assuré que les offres contiennent tous les documents exigés par le DAO à caractère éliminatoire et sont conformes aux exigences formulées.

Seules les offres conformes pour l'essentiel aux critères administratifs d'éligibilité prévus au dossier d'appel d'offres sont évaluées et comparées

L'offre doit comporter les documents suivants :

- a) La lettre de soumission de l'offre ;
- b) La Déclaration de l'honneur ;
- c) le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif et estimatif, remplis conformément aux dispositions des articles 12 et 14 des IC ;
- d) la garantie de soumission établie conformément aux dispositions de la clause 20 des IC ;
- e) des variantes, si leur présentation est autorisée, conformément aux dispositions de la clause 13 des IC ;
- f) la confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le Candidat, conformément aux dispositions de l'alinéa 21.2 des IC ;
- g) les documents attestant, conformément aux dispositions de la clause 16 des IC, que le Candidat est admis à concourir, incluant le Formulaire de Renseignements sur le Candidat, et le cas échéant, les Formulaires de Renseignements sur les membres du groupement ;

- h) des pièces attestant, conformément aux dispositions de la clause 18 des IC que le Candidat possède les qualifications voulues pour exécuter le Marché si son offre est retenue ;
- i) la proposition technique, conformément aux dispositions de la clause 17 des IC ; et
- j) tout autre document stipulé dans les DPAO.

1.2 En sus des documents requis à l'alinéa 11.1 des IC, l'offre présentée par un groupement d'entreprise devra inclure soit une copie de la convention de groupement liant tous les membres du groupement, ou une lettre d'intention de constituer ledit groupement en cas d'attribution du marché, signée par tous les membres et accompagnée du projet d'accord de groupement. Cette convention de groupement doit être établie en conformité avec la clause 4.1 des IC.

A. Vérification des documents.

Documents	Soumissionnaires	
	Pli-1 ADAM LE CONSTRUCTEUR	Pli-2 ENTREPRISE SATU-SA
Lettre de soumission de l'offre signée	Oui	Oui
Acte d'engagement	Oui	Oui
Déclaration sur l'honneur	Oui	Oui
Bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif et estimatif, remplis conformément aux dispositions des articles 12 et 14 des IC	Oui	Oui
Attestation de régularité fiscale (ARF)	Oui	Oui
Attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP)	Oui	Oui
Attestation de l'inspection du travail et de la CNSS	Oui	Oui
Garantie de soumission établie conformément aux dispositions de la clause 20 des IC	Oui	Oui
Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le Candidat, conformément aux dispositions de l'alinéa 21.2 des IC	Non	Oui
Ligne de crédit	Oui	Oui
Proposition technique, conformément aux dispositions de la clause 17 des IC	Oui	Oui

B. Eligibilité.

Documents	Soumissionnaires	
	Pli-1 ADAM LE CONSTRUCTEUR	Pli-2 ENTREPRISE SATU-SA
Eligibilité du soumissionnaire (Biens et Travaux)	Oui	Oui
Eligibilité des Biens (Provenance des Biens)	Oui	Oui
Pas sous Sanctions de la Banque	Oui	Oui
Pas sous Sanctions au titre du Chapitre VII des Nations Unies	Oui	Oui

2.2. Vérification de la Conformité technique

2 8

C. Aspects techniques.

Documents	Soumissionnaires	
	Pii-1 ADAM LE CONSTRUCTEUR	Pii-2 ENTREPRISE SATU-SA
Programme des Travaux	Oui	Oui
Méthodes d'exécution prévues	Oui	Oui
Liste du matériel	Oui	Oui
Liste du personnel	Oui	Oui
Calendrier d'exécution	Oui	Oui

D. Conformité pour l'essentiel.

Formulaire 3A : Examen préliminaire - Conformité commerciale

Soumissionnaire (a)	Soumissionnaires	
	Pii-1 ADAM LE CONSTRUCTEUR	Pii-2 ENTREPRISE SATU-SA
Critères de provenance du DAO (c)	Nigérien	Nigérien
Garantie de l'offre (5 000 000 fcfa) Disposition du DAO (d)	Garantie N°764/BHN/2022, de 5 000 000 FCFA en date du 09/11/2022, BANQUE DE L'HABITAT-Niger	Garantie N°LG 346-22-CS, de 5 000 000 FCFA en date du 09/11/2022, ECOBANK- Niger
Exhaustivité de l'offre, Disposition du DAO (e)	Offre non complète	Offre complète
Conformité pour l'essentiel au plan commercial (f)	Offre non conforme pour l'essentiel	Offre conforme pour l'essentiel
Acceptation pour évaluation détaillée (g)	Offre non acceptée	Offre acceptée
Pas de Divergences ou Réserves commerciales	Offre conforme pour l'essentiel	Offre conforme pour l'essentiel
Pas de Divergences ou Réserves techniques	Offre conforme pour l'essentiel	Offre conforme pour l'essentiel

Commentaire : à l'issue de cette étape, seul l'entreprise SATU-SA a fourni les documents demandés par le DAO, donc retenue pour la suite de l'évaluation. L'entreprise Adams le constructeur est éliminée car ne remplissant pas les conditions d'éligibilité demandées dans le DAO.

x



3- EXAMEN DETAILLE ET COMPARAISON DES OFFRES FINANCIERES

Formulaire 2. Prix des offres (lus publiquement)

Identification du soumissionnaire			Prix de l'offre (lu publiquement) 1		Modifications ou commentaires ou rabais ² (f)
Nom (a)	Ville/Etat ou province (b)	Pays (c)	Monnaie(s) (d)	Montant(s) ou % (e)	
ENTREPRISE SATU-SA	Niamey	NIGER	FCFA HT	448 710 469	

3.1. Evaluation financière et comparaison des offres

Cette étape a consisté à l'analyse des offres jugées recevables à l'issue de l'examen de la conformité des offres. Il s'est agi de faire les vérifications sur les aspects suivants :

- La vérification de la concordance des prix unitaires en chiffre et en lettre ;
- La vérification du report des quantités ;
- La vérification du report des prix unitaires inscrits sur le bordereau des prix unitaires au niveau du devis estimatif de chaque soumission jugée recevable ;
- La correction éventuelle des erreurs de calcul ;
- La vérification des calculs horizontaux et verticaux.

Il ressort de cette étape de vérification les constats ci-après :

Pli -2 : ENTREPRISE SATU-SA, i) erreur de report du prix unitaire au point 10.2 Réservations diverses (gainés, fourreaux), fileries encastrées et installation du réseau de téléphonie et intranet-internet conformément aux descriptif et aux plans et toutes sujétions y compris câbles informatiques, terre fonctionnelle, rocades et baies informatiques 42u, Autocom, standard et PABX, panneaux de brassage 32 ports etc..... lire 1 000 200 au lieu de 1 200 000 fca, ce qui donne $1\ 000\ 200 \times 1 = 1\ 000\ 200 \times 1 = 1\ 000\ 200\ fca$, ii) erreur de report de prix unitaire au point 9.3.6 Brasseur d'air avec Rhéostat ; lire 25 000 au lieu de 30 000 fca. Ce qui donne $25\ 000 \times 55 = 1\ 375\ 000\ fca$ au lieu de $30\ 000 \times 55 = 1\ 650\ 000\ fca$

¹ Si le montant de la soumission est libellé en une seule monnaie voir par. 1.4.4 (d).

² Décrire toute modification du prix de l'offre lue publiquement (rabais, retraits, variantes, etc.). Noter également l'absence d'une garantie de l'offre si celle-ci est exigée ainsi que toute autre information cruciale. Se reporter à la procédure d'ouverture des offres ci avant.

Formulaire 4 : Corrections et rabais inconditionnels

LOT unique	Soumissionnaires	Prix de l'offre lu Publiquement		Corrections		Prix de l'offre corrigé (f = c + e)	Rabais inconditionnels [2]		Prix de l'offre corrigé/avec rabais i = (f - h)
		Monnaie(s)	Montant	Erreurs de calcul [3]	Sommes provisionnelles		%	Montant(s)	
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)	(h)	(i)	
ENTREPRISE SATU-SA	FCFA	448 710 469	- 474 800		448 235 669				

x

8

3.2. Classement général des offres par ordre croissant

<i>OFFRE</i>	<i>Soumissionnaires</i>	<i>Offre corrigée en F CFA HT</i>	<i>Rang</i>	<i>Délai d'exécution (mois)</i>
2	ENTREPRISE SATU-SA	448 235 669	1 ^{er}	10

4. VERIFICATION DES CRITERES POST-QUALIFICATION (DES CRITERES TECHNIQUES)

L'offre la moins disante est examinée en premier sur ces critères de conformité technique. Au cas où elle ne satisfait pas à un ou plusieurs de ces critères, la prochaine offre dans l'ordre de moins disance est évaluée ; ainsi de suite jusqu'à obtenir l'offre la plus satisfaisante

Formulaire 3B : Examen préliminaire - Conformité technique

α 8

P/Is	Soumissionnaire (a)	Spécification Technique Chiffres d'Affaires (2021, 2020, 2019, 2018, 2017) (b) Montant : 700 000 000 ;	Spécification Technique Ligne de crédit(c)/Montant : Lot1 : 96 000 000 FCFA ;	Spécification Technique Travaux similaires(d) (Au moins deux (02) marchés au cours des 5 dernières années avec une valeur minimum chacun de : 400 000 000 FCFA ; Le soumissionnaire joindra à cet effet les copies des pages de gardes et de signature et procès- verbaux des marchés exécutés et /ou Les copies des attestations de bonne fin délivrées par les maîtres d'œuvre des travaux concernés La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section V, Etendue des Travaux	Conformité au plan technique(f)	Acceptation pour évaluation détaillée(g)
2	ENTREPRISE SATU-SA	Chiffre d'affaires annuel : (2017 : 3 032 999 679 F ; 2018 : 2 612 640 499 F ; 2019 : 1 427 570 667 ; 2020 : 766 031 216 ; 2021 : 993 552 238) Chiffre d'affaires moyen certifié par la DGI, est de : 1 766 559 460 FCFA (FC)	Attestation de capacité financière délivrée par la ECOBANK-NIGER d'un montant de 150 millions ; Et bilan fourni conforme (FC)	- Marché N°CMNE12-002/2017- JICS/N003, projet de construction des établissements secondaires au Niger, d'un montant de 504 064 460 FCFA HT+ Attestation de bonne fin de travaux (FC) ; - Marché N°CMNE12-00/2017-JICS/N004, projet de construction des établissements secondaires au Niger, d'un montant de 823 187 100 FCFA HT+ Attestation de bonne fin de travaux (FC) ; - Marché N°NGTP/16/TT12-00/2017- JICS/N004, projet de construction des établissements secondaires au Niger, d'un montant de 823 187 100 FCFA HT+ Attestation de bonne fin de travaux (FC)	Conforme	Recevable pour l'évaluation détaillée

Commentaire : A l'issue de l'examen préliminaire et de la conformité technique, L'offre de l'ENTREPRISE SATU-SA est retenue pour la suite de l'évaluation car ayant satisfait aux critères de qualifications du DAO

X

S

4.3. Le Candidat doit établir qu'il a les matériels suivants

No.	Type et caractéristiques du matériel	Nombre minimum requis
1	Bétonnières 500 l	02
2	Véhicule de liaison – pic up	02
3	Groupe électrogène 15 KVa	01
4	Camion benne 12 m3	02
5	Camion-citerne à eau 10 000 l	01
6	Vibreurs + aiguilles	05
7	Echafaudages métalliques (Tour de 12m)	150
8	Etais métalliques	2 500
9	Poste à souder	02
10	Machine de compactage	02
11	Station totale, niveau Topo, Théodolite	01 de chaque
12	Eprouvettes cylindriques pour les prélèvements de béton	12
13	Cône d'Abrahams	01

4.4. Matériel proposé par le soumissionnaire :

Type et caractéristiques du matériel	SATU-SA
Bétonnières 500 l	- Attestation de vente de 4 bétonnières de 750 litres chacune, en date du 19/05/2016
Véhicule de liaison – pic up	- Véhicule double cabine, carte grise N°BB9162 ; - Véhicule double cabine, carte grise N°TT01617
Groupe électrogène 15 KVa	- Facture N°0023/21, groupe électrogène de 20 kva, en date 6/08/2021
Camion benne 12 m3	- Camion benne N°8N3255RN, 12 m3, PTAC 26000 - Camion benne N°BC8302RN, 16 m3, PTAC 26000
Camion-citerne à eau 10 000 l	- Camion-citerne à eau AZ4761RN,
Vibreurs + aiguilles	- Attestation de vente de (3) vibreurs avec aiguille en date du 7/07/2015 ; - Attestation de vente de (6) vibreurs avec aiguilles en date du 24/06/2015
Echafaudages métalliques (Tour de 12m)	- Reçu d'achat de 150 pièces d'échafaudages, en date du 30/03/2018

Etats métalliques	- Reçu d'achat de 4000 états, en date du 20/06/2015
Poste à souder	- Attestation de vente de deux (2) postes à souder, en date du 24/06/2015
Machine de compactage	- Attestation de vente de quatre (4) compacteurs, en date du 24/06/2015
Station totale, niveau Topo, Théodolite	- Attestation de vente de deux kits complets de topographie, en date du 07/07/2017
Eprouvettes cylindriques pour les prélèvements de béton	- Attestation de vente d'un lot de laboratoire en date du 24/05/2019 ; - Attestation de vente de 12 éprouvettes, en date du 16/05/2018
Cône d'Abrahams	- Attestation de vente d'un cône d'Abrahams, en date du 24/05/2019

Commentaire : l'offre de l'ENTREPRISE SATU-SA ayant satisfait aux critères de qualification du matériel est retenue

ONT SIGNE

Dr, ABDOU ALI, Expert Rep. Directeur du CEA/IEA-MS4SSA	
M. MAHAMADOU SALEY, Expert	
M. AWAL ISSIFOU, Expert	



REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI



Ecole Normale Supérieure
Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/
Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique
Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)
BP. 10 963 - Tel : (+227) 20. 31. 53. 45 ou (+227) 96 26 52 50 - Fax : (+227) 20.31.58.62.

NIAMEY- NIGER

Email : ens.niger@gmail.com <https://www.cea-ms4ssa.org>

COMMISSION AD' HOC D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ
(COPA)

AOON : N°04/UAM/CEA/IEA-MS4SSA/2022

**PROCES - VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS RELATIF
AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC
ADMINISTRATIF, D'ENSEIGNEMENT ET DE
RECHERCHE POUR LE CENTRE EMERGENT AFRICAIN
INNIOVANT D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DES
MATHEMATIQUES ET SCIENCZES POUR L'AFRIQUE
SUB-SAHARIENNE(CEA/IEA-MS4SSA).**

Budget : BANQUE MONDIALE Don AID : D580-NE et Crédit AID : N°6572-NE

NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux et le jeudi dix Novembre à dix heures quinze minutes s'est tenue dans la salle de réunion du Rectorat de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, la réunion de la commission ad hoc d'ouverture des plis et d'attribution du marché, relative à l'Appel d'Offres Ouvert National AON N°004/UAM/CEA/IEA-MS4SSA/2022 pour les travaux de construction d'un bloc administratif, d'enseignement et de recherche pour le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-Saharienne (CEA/IEA-MS4SSA).

Cette commission a été créée par arrêté N°000915/Rectorat du 08 Novembre 2022.

Etaient présents :

Les membres de la Commission :

- **Dr ASSOUMANE Oumarou** : Secrétaire Général Adjoint de l'Université Abdou Moumouni, suppléant du Secrétaire Général : Président de la séance ;
- **Mme Aïssa SOUMAILA** : Représentante du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- **M. HASSAN DAOUDA Aliou** : Responsable Passation de marché de l'UAM, Secrétaire de la commission ;
- **Dr HALILOU Oumarou** : Représentant du Directeur du Centre CEA/IEA-MS4SSA ;
- **Me IBRAHIM SOUMAILA Adamou** : Huissier de justice.

Les soumissionnaires ou leurs représentants :

- Monsieur GARBA NOUHOU Oumar : représentant de SATU-SA, tel : 90 76 37 26 ;
- Monsieur ABDOU MANZO.S : Représentant de ADAM LE CONSTRUCTEUR, tel : 96 99 58 27 / 96 27 10 97.

L'ordre de jour de la réunion comporte un seul (1) point, dont : l'ouverture des plis ;

Ouverture des plis

Après avoir rappelé l'objectif de la réunion, le secrétaire de la commission a rappelé les dispositions de l'Arrêté N°221/PM/ARMP du 30 Novembre 2020 portant création, attribution, composition type, et fonctionnement des commissions des Marchés Publics et des délégations de Service Public, puis celles du code des Marchés publics en vigueur concernant l'ouverture des plis aux quelles la commission doit se conformer tout au long de ses travaux.

Le président de la commission a déclaré que seuls deux candidats ont acheté le Dossier d'Appel d'Offre DAO N°004/UAM/CEA/IEA-MS4SSA/2022 à savoir :

- L'Entreprise ADAM LA CONSTRUCTEUR ;
- L'Entreprise SATU-SA .

Tous les deux (2) candidats ont soumis une offre d'où les deux plis reçus.

Ainsi **Me IBRAHIM SOUMAILA Adamou** a procédé à l'ouverture des deux (02) plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert National AON N°004/UAM/CEA/IEA-MS4SSA/2022 pour les travaux de construction d'un bloc administratif, d'enseignement et de recherche pour le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-Saharienne (CEA/IEA-MS4SSA).

Avant l'ouverture de chaque pli, il vérifie sa fermeture et son cachetage à la cire ainsi que les mentions sur l'enveloppe.

Après l'ouverture de chaque pli, l'Huissier lit à haute voix son contenu notamment les pièces qui composent l'offre et surtout le montant et le délai des travaux.

Le tableau suivant résume les résultats de l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert National AON N°004/UAM/CEA/IEA-MS4SSA/2022 pour les travaux de construction d'un bloc administratif, d'enseignement et de recherche pour le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/Apprentissage des mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-Saharienne (CEA/IEA-MS4SSA).

N° PLI	SOUSSIONNAIRES	Montants lus publiquement en lettres en FCFA	Date de réception du pli	Lettre de soumission	Déclaration sur l'honneur	Bordereau des prix unitaires signé	ARF	ARMP	CNSS	Garantie de soumission	Habilitation de signature	Prestations similaires	Ligne de crédit ou capacité financière
1	ADAM LE CONSTRUCTEUR	750 986 219 TTC	09/11/2022 à 09 heures 40	F	F	F	F	F	F	F	NF	F	F
2	ENTREPRISE SATU-SA	448 710 469 HT	10/11/2022 à 9 heures 30	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F

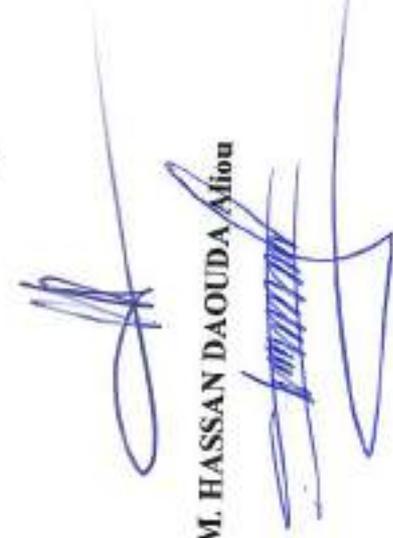
Abréviations :

LS : lettre de soumission ; **RCCM :** Registre du Commerce et du Crédits Mobiliers ; **CIF (NIF) :** Certificat d'Immatriculation Fiscale ; **ARF :** Attestation de Régularité Fiscale ; **F :** Fourni ; **NF :** Non fourni.

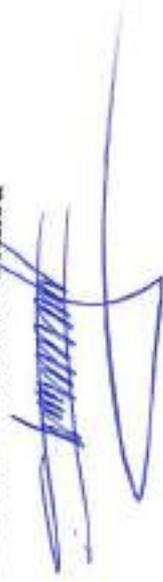
L'ordre du jour étant, le président de la séance a levé la séance.

Ont signé :

Dr ASSOUMANE Oumarou



M. HASSAN DAOUDA MIOU



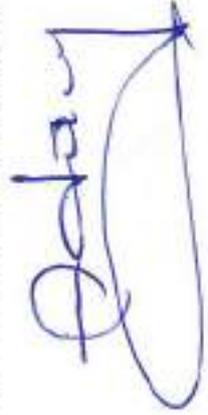
Mme Aïssa SOUMAILA



Dr HALILOU Oumarou



Me IBRAHIM SOUMAILA Adamou





REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité - Travail - Progrès
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche
UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI
Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Technique



Ecole Normale Supérieure
Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour
l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)
BP. 10 983 - Tel : (+227) 20.31.53.45 / 96 28 52 50 - Fax : (+227) 20.31.58.62 NIAMEY- NIGER
Email: ens.niger@gmail.com <https://www.cea-ms4ssa.org>

CONTRAT N° *****

MARCHÉ N° :

SUR APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL DU 31 Octobre 2022

PUBLIE-LE : 31 Octobre 2022

APPROUVE-LE 22 Décembre 2022

NOTIFIE-LE 09 DECEMBRE 2022 par Ordre de Service N°

OBJET : Travaux de construction d'un bloc administratif, d'enseignement et de recherche pour le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)

ATTRIBUTAIRE : ENTREPRISE SATU-SA, BP : 12664, TEL : 20 35 09 57

MONTANT DU MARCHÉ : Quatre cent quarante-huit millions deux cent trente-cinq mille six cent soixante-neuf (448 235 669 F) CFA (HT)

DÉLAI D'EXÉCUTION : 10 mois

FINANCEMENT :

- Banque Mondiale Don AID : D580-NE et crédit AID : N°6572-NE : 415 000 000 Fcfa, soit 92,59% du montant total
- Contre partie ENS : 33 235 669 Fcfa, soit 7,41% du montant total

PRM : CENTRE CEA/IEA-MS4SSA DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (ENS)

DECEMBRE 2022

ENTRE

Le Recteur de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, agissant au nom et pour le compte de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, désigné ci-après par le terme « l'Autorité Contractante », représentée aux présentes par **le Pr. MAMADOU Saïdou** d'une part,

ET

L'ENTREPRISE SATU-SA inscrit au registre de commerce sous le N°NI-NIM-2005-B-168 faisant élection de domicile à Niamey, désigné ci-après par le terme « l'Entrepreneur », représenté aux présentes par **Monsieur ARDO DERE Saïley**, son **Administrateur Général**, d'autre part.

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Article 1 - Objet du marché

Le présent marché a pour objet l'exécution des travaux **de construction d'un bloc administratif, d'enseignement et de recherche pour le Centre Emergent Africain Innovant d'Enseignement/ Apprentissage des Mathématiques et Sciences pour l'Afrique Sub-saharienne (CEA/IEA-MS4SSA)** par l'Entrepreneur pour le compte du Maître d'Ouvrage conformément aux dispositions des documents contractuels.

Il a été passé par la procédure d'Appel d'Offres Ouvert National aménagée aux articles 30 et 31 du code des marchés publics et des délégations de service public.

Article 2- Pièces contractuelles du marché - ordre de préséance

Les pièces contractuelles qui constituent le présent marché prévalent les unes sur les autres dans l'ordre suivant en cas de contradiction entre elles :

1. le présent marché ;
2. la lettre de soumission de l'offre ;
3. le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
4. le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
5. le dossier des plans ;
6. le bordereau des prix et le Détail quantitatif et estimatif ;

7. le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG).

Article 3 - Montant du marché et modalités de sa détermination

Le montant du présent marché est arrêté à la somme de **Quatre Cent Quarante Huit Millions Deux Cent Trente Cinq Mille Six Cent Soixante Neuf (448 235 669) FCFA (HT-HD)**.

Le présent marché est un marché à prix *unitaire*.

Article 4-Délai d'exécution

Le délai d'exécution du présent marché est de *Dix (10)* mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 5 - Monnaie et mode de paiement

Les règlements au profit de l'Entrepreneur au titre du présent marché se feront en francs CFA (FCFA) par crédit du compte N°022041041016 ouvert au nom de « l'entrepreneur » SATU-SA à la Banque ECOBANK à Niamey/Niger.

Les paiements des acomptes devront être effectués dans un délai de soixante (60) jours calendaires à compter du jour de la réception par la Personne Responsable du Marché de la déclaration de créance.

Aucune avance, aucun décompte ne peut être engagé et mis en paiement au profit du titulaire tant que le marché n'est pas enregistré et n'a pas donné lieu au paiement de la redevance de régulation.

Article 6 – Avances

Il sera accordé à l'Entrepreneur, sur sa demande, à compter de la notification de l'approbation du marché et sans justification de débours de sa part une avance forfaitaire de démarrage ou pour approvisionnement de matériaux d'un montant maximal de 30% du montant initial du marché.

Cette avance devra être garantie par une caution bancaire à 100% constituée par une caution bancaire inconditionnelle, irrévocable fournie par un établissement bancaire, un établissement financier agréé ou une mutuelle légalement reconnue acceptable par le Maître d'Ouvrage et payable à première demande du Maître d'Ouvrage.

Le remboursement de cette avance est effectué par précompte sur les acomptes et éventuellement sur le solde dû à l'entrepreneur.

La totalité de l'avance doit être remboursée au plus tard dès le moment où la valeur en prix de base des prestations réalisées atteint 80% du montant du marché.

Article 7- Acomptes sur approvisionnement

L'octroi d'acomptes sur approvisionnement par le Maître d'ouvrage est exceptionnel. Ils sont interdits sauf si la nature complexe des travaux l'exige. Le cas échéant, le CCAP doit indiquer les conditions d'octroi des acomptes sur approvisionnements.

Suivant les conditions précisées au Cahier des Clauses Administratives Particulières, le Maître d'Ouvrage doit verser des acomptes sur approvisionnement à l'Attributaire du marché s'il justifie avoir accompli l'une des prestations suivantes : **Non Applicable**

1. dépôt sur le chantier ou au lieu de fabrication des approvisionnements destinés à entrer dans la composition des travaux ou des fournitures qui font l'objet du marché, sous réserve qu'ils aient été acquis en toute propriété par le titulaire du marché et effectivement payés par lui, qu'ils aient été reconnus conformes aux stipulations du Marché et qu'ils soient déposés de façon à permettre leur contrôle par le Maître d'Ouvrage.
2. accomplissement d'opérations intrinsèques d'exécution des travaux ou acquisitions de fournitures devant être incorporées aux ouvrages à construire et contrôlées par le Maître d'Ouvrage.

Article 8 - Acomptes sur travaux

Des acomptes sur travaux seront payés. Les attachements et situations des ouvrages exécutés seront pris au fur et à mesure des travaux par la personne responsable du marché en présence de l'Entrepreneur et contradictoirement avec lui.

Les décomptes provisoires seront établis conformément au modèle des quantités réellement exécutées. Seront déduites de ce montant les sommes reçues les mois précédents à titre d'acomptes sur travaux exécutés.

Seront ensuite retenues :

- a) les sommes destinées à constituer la retenue pour cautionnement définitif ;
- b) les sommes destinées au remboursement de l'avance de démarrage ou d'approvisionnement ;
- c) éventuellement les sommes reçues au cours du mois précédent à titre d'acompte sur approvisionnement.

Sera éventuellement ajouté l'acompte sur matériaux approvisionnés dans le mois en cours.

L'ensemble des travaux ne pourra être pris en compte pour sa valeur totale que si la dernière Réception provisoire des travaux a été prononcée.

Article 9 - Révision des prix

Les prix du marché sont fermes et non révisables dans les conditions fixées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Article 10 - Informations sur le nantissement

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par les articles 181 à 183 du Code des marchés publics.

Les formalités de publicité prévues par la réglementation nationale en vigueur sur le nantissement des marchés ou par l'article 65 relatif au nantissement de l'Acte uniforme OUA/UA sur le droit des sûretés doivent, en tout état de cause, être respectées.

Article 11 - Régime fiscal et douanier

Le présent marché est en hors taxes, conformément au décret 93-003/PM/MEN/R du 15 février 1993 portant la franchise Université il est exonéré de toutes taxes cependant le paiement de la retenue de régulation est à la charge du titulaire du marché.

Article 12 - Garantie de bonne exécution

Conformément à l'article 146 du code des marchés publics qui fixe le montant maximal de la garantie de bonne exécution à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants, le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de **Vingt Deux Millions Quatre Cent Onze Mille Sept Cent Quatre Vingt Trois (22 411 783) FCFA.**

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des travaux.

Article 13- Sous-traitance

L'Entrepreneur ne peut sous-traiter le marché en cours d'exécution sans autorisation expresse de la personne responsable du marché. Le cas échéant, il doit avoir obtenu de l'autorité contractante l'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement et que cette faculté soit prévue dans le Dossier d'Appel d'Offres.

En cas de sous-traitance du marché, le titulaire demeure personnellement responsable de l'exécution de toutes les obligations de celui-ci.

Le sous-traitant du titulaire du marché qui a été accepté et dont les conditions de paiements ont été agréées par l'autorité contractante et le titulaire du marché peut être payé, à sa demande, directement par cette dernière pour la part dont il assure l'exécution.

Article 14 – Conditions de réception provisoire et définitive

Les contrats de travaux donnent lieu à une double réception provisoire et définitive.

La réception provisoire sera prononcée par une Commission de réception constituée à cet effet.

L'Entrepreneur est tenu d'aviser le Maître d'Ouvrage par lettre écrite de l'achèvement des travaux et par là même de demander la réception provisoire.

La réception définitive est prononcée à l'expiration du délai de garantie par une Commission de réception. Le Maître d'Ouvrage et la Commission établissent dans les meilleurs délais, un procès-verbal de réception définitive des travaux ou refusent de les recevoir en cas de réserve formulée. Le Maître d'Ouvrage en notifie copie à l'Entrepreneur.

Toute réception provisoire ou définitive est précédée d'une « pré réception » dite réception technique effectuée par la personne chargée du contrôle technique.

La réception provisoire est prononcée deux semaines après la pré réception.

La réception définitive est prononcée de plein droit à l'expiration du délai de garantie si le maître d'ouvrage n'a pas notifié au titulaire des réserves sur l'ouvrage.

Article 15 – Délai de garantie

L'Entrepreneur est tenu, durant un délai de garantie d'Un (1) an, à une obligation de réparation et de remplacement couvrant les conditions normales d'utilisation de l'ensemble des prestations du marché.

Le délai de garantie court à compter de la date de réception provisoire.

Article 16 – Pénalité

En cas de retard dans l'achèvement des travaux, l'Entrepreneur sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à 1/2000^{ème} du montant du marché. Il n'est pas prévu de prime à l'avancement.

Article 17 – Délai de règlement

Le Maître d'ouvrage est tenu de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement.

Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration du dit délai jusqu'au jour du règlement.

Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l'article 178 du Code des marchés publics.

Article 18 - Résiliation du marché

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues aux articles 161 à 183 du code des marchés publics.

Article 19 – Règlement des litiges

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 190, 191 et 192 du code des marchés publics.

Article 20 – Soumission aux règlements

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de travaux et au code des marchés publics.

Article 21- Approbation du marché

Le présent marché ne sera définitif qu'après son approbation par le Recteur de l'Université Abdou Moumouni comme prévu à l'article 69 du code des marchés publics.

<p>Lu et accepté par : L'Entrepreneur</p> <p>Niamey le 16/12/2022</p>  <p>M. ARDO DERE Saley SATU - S.A.</p>	<p>Signé par : Le Directeur du Centre CEA-MS4SSA</p> <p>Niamey le 16/12/2022</p>  <p>Pr MADOUGOU Saïdou</p>
<p>Le Contrôleur des Marchés Publics et des Operations Budgétaires</p>	
<p>Niamey le 19/12/2022</p>  <p>M. Ibrahima Oumarou</p>	
<p>Approuvé par Le Recteur de l'université de Niamey UAM</p> <p>Niamey le 22 DEC 2022</p> 	
<p>Pr MAMADOU Saïdou</p>	
<p>ENREGISTREMENT</p>	